

CANADIAN THESES ON MICROFICHE

THÈSES CANADIENNES SUR MICROFICHE



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Ottawa, Canada
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

Canada

La théorie de la rente foncière
capitaliste chez Marx et les néo-marxistes

Thèse présentée à l'Ecole des
études supérieures de l'Université
d'Ottawa en vue de l'obtention
de la maîtrise en sociologie

par Jocelyn Charron

Université d'Ottawa
Ottawa, Canada, 1984

© Jocelyn Charron, Ottawa, Canada, 1984



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

TABLE DES MATIERES

	pages
Remerciements	I
Introduction	1
Les objectifs visés	1
Cadre d'analyse et méthode	2
Observations générales sur le plan	5
Première partie: Marx et Ricardo	9
1.1. Le contexte historique	9
1.2. Les thèses de Ricardo et la réfutation de Marx	14
1.3. La genèse de la rente foncière capitaliste	21
1.3.1. La rente différentielle	24
1.3.1.1. La rente différentielle I	26
1.3.1.2. La rente différentielle II	28
1.3.2. La rente absolue	30
1.3.3. La propriété parcellaire	37
Deuxième partie: Les néo-marxistes	38
Introduction	38
Chapitre 1: Pierre-Philippe Rey: sortir du M.P.C.	41
1.1. La problématique générale	41
1.2. L'erreur de Marx	42
1.3. La solution de Rey	50
1.4. Critique de Rey	51
Chapitre 2: L'éclosion	54
2.1. Michel Dechervoix et Bruno Thérêt: critique de la méthode de Rey	54
2.2. Alain Lipietz: le tribut foncier	63
2.3. Michel Gutelman: structures agraires et rente	66

	pages
2.3.1. La rente de monopole	68
2.3.2. La propriété parcellaire	73
2.4. Claude Faure: la soumission du travail au capital	77
2.4.1. La soumission du travail au capital	78
2.4.2. La propriété foncière, la rente et le capital	81
2.5. Samir Amin: "rationalité économique" et lutte de classes	87
2.6. Kostas Vergopoulos: le capitalisme difforme	94
2.6.1. La rente chez Marx	95
2.6.2. Prix de production et système machinique	100
2.6.3. Agriculture et capitalisme	105
2.6.4. La rente et la question paysanne	110
2.6.5. Conclusion	111
Conclusion	113
Les problèmes dans l'analyse de Marx	113
Contingence et nécessité dans le M.P.C.	114
Bibliographie	120

Remerciements

J'aimerais d'abord remercier Yvon Thériault, mon directeur de thèse. Ses conseils, les encouragements et son équanimité m'ont été très utiles.

Je désire également remercier Jean Lapointe, conseiller très spécial, lecteur critique attentif et optimiste invétéré, de même que Richard Cousineau, pour son soutien intellectuel et matériel.

Je tiens enfin à saluer mes "co-thésardes", Christiane, Diane, Johanne et Marc, pour leur détermination ("si je fais une thèse, c'est par choix!") et leur acharnement à voir les choses du bon côté (salutations à l'équipe du Bar 216).

INTRODUCTION

Ce projet de thèse constitue la formalisation de ce qui n'était au début qu'un programme de lectures personnelles sur l'économie politique classique et la critique qu'en a fait Marx. Comme c'est souvent le cas pour ce genre de programme, nos lectures ont rapidement dévié vers un sujet voisin, la théorie de la rente foncière et la question agraire dans la tradition marxiste, pour finalement aboutir à la seule étude de la théorie de la rente foncière capitaliste chez Marx et les néo-marxistes, c'est-à-dire au sujet que cette thèse se propose de traiter.

Pourquoi la théorie de la rente foncière? Sans doute parce que son élaboration a exigé de Marx des innovations théoriques qui, encore aujourd'hui, sont l'objet de débats passionnés entre économistes (marxistes et non-marxistes). Il s'agit donc d'un moment-clé dans l'oeuvre de Marx. La théorie de la rente foncière capitaliste constitue un exemple parfait des problèmes inhérents au marxisme, elle concentre en elle-même plusieurs des qualités et des défauts de ce qui demeure une oeuvre incontournable dans les sciences humaines.

Les objectifs visés

Notre thèse espère atteindre les objectifs suivants:

1. étudier l'évolution de la théorie de la rente foncière capitaliste à l'intérieur d'une tradition précise, le marxisme;
2. examiner en quoi les débats sur le statut et le rôle de la théorie de la rente foncière dans l'étude du mode de production capitaliste (M.P.C.)

révèlent l'existence de divergences plus fondamentales sur la nature même du marxisme;

3. amorcer une critique des modifications apportées par les auteurs étudiés à la théorie de la rente foncière de Marx.

Clarifions quelques ambiguïtés possibles. Notre thèse n'entend pas distinguer parmi les auteurs choisis ceux qui sont réellement marxistes, de ceux qui prétendent l'être. Les auteurs suggérés ne sont évidemment pas totalement fidèles aux analyses de Marx, c'est même pourquoi ils ont été choisis! En général, ils se "réclament" du marxisme, "s'inspirent" du matérialisme historique ou invoquent un retour à "l'esprit" de Marx. Nous ne chercherons pas à faire la preuve du contraire.

Cadre d'analyse et méthode

Notre thèse n'a aucune hypothèse précise à défendre (ou à infirmer), mais elle se fonde sur un postulat implicite: la théorie de la rente foncière peut être utile pour étudier certains aspects du développement du M.P.C.; parmi ces aspects, mentionnons l'analyse de l'accumulation primitive, le problème des rapports entre l'agriculture et l'industrie et l'étude des rapports entre le M.P.C. et les autres modes de production. Ce postulat en recouvre un autre, plus général celui-là: les catégories utilisées par la critique marxiste de l'économie politique sont aptes à rendre compte des réalités fondamentales du M.P.C.. Nous sommes conscients de l'existence de critiques épistémologiques très pertinentes sur les fondements matérialistes du marxisme (et sur le choix de la lutte des classes économiques comme dynamique fondamentale des sociétés, cf. Serge Latouche), mais elles dépassent le cadre de cette thèse.

Nous assumons donc les postulats fondamentaux du matérialisme historique. Mais qu'est-ce que cela veut dire? Les "lectures novatrices" de Marx se sont succédées à un rythme effarant durant les vingt dernières années. Ces nouvelles interprétations prétendent dire ce que Marx aurait voulu dire, mais n'a pas dit parce que (choisissez vos raisons): a. il ne savait pas écrire; b. il ne savait pas compter; c. Engels l'a détourné du droit chemin. D'autres lectures reviennent au jeune Marx, ou font état des sérieuses divergences sémantiques entre les traducteurs de Marx, etc. Nos positions à ce niveau sont plutôt classiques. Marx a élaboré une critique de l'économie politique, pas une nouvelle théorie économique. Les mécanismes économiques "objectifs" masquent des rapports sociaux qui sont eux-même le résultat de l'évolution des forces productives qui, en retour, subissent l'accélération imposée par ces rapports sociaux, etc. Notre interprétation se rapproche donc de celle que défend un Ernest Mandel.

Ce qui précède éclaire déjà la méthode d'exposition dont nous nous servirons. Elle se distingue par son caractère à la fois immanent et génétique. Immanent, parce que les auteurs choisis appartiennent à une même tradition, tradition que nous ne remettons pas en question dans le cadre de cette thèse. Il s'agira d'une étude "de l'intérieur". Génétique, parce que le matérialisme historique est lui-même un produit ... historique. S'il est impossible de réduire une oeuvre littéraire ou artistique au rang d'une simple reproduction subjective des conflits sociaux, les théories sociologiques et économiques ne deviennent intelligibles qu'en rapport avec eux. Ce mouvement (oserions-nous le dire?) dialectique entre la

société et les discours sur la société rend nécessaire l'étude génétique des théories. Le marxisme est né en réponse à une conjoncture qu'il contribua ensuite à modifier. C'est l'étude de cette conjoncture et de cette réponse qui va constituer le point de départ de ma thèse. Puisqu'il s'agit de l'étude d'un élément ou d'une partie précise du marxisme, la conjoncture s'étend à la théorie elle-même, la théorie devient la conjoncture de la partie à étudier. C'est donc dire qu'il nous faudra situer la théorie de la rente foncière dans le cadre plus général du projet des auteurs. Comment vient s'insérer l'étude de la rente foncière dans la problématique globale de l'auteur et quel est le contexte historique qui fait émerger cette problématique? Ce sont les deux questions préalables à toute étude spécifique de la théorie de la rente.

La critique de ces théories se fera selon des critères assez semblables à ceux déjà mentionnés pour l'exposé. Nous voulons nous limiter à une critique immanente des théories choisies, c'est-à-dire à la seule cohérence interne de ces théories et des arguments utilisés pour justifier leur pertinence. Une seule exception à cette règle: la plupart des auteurs que nous étudierons font une brève présentation de la théorie de la rente foncière capitaliste chez Marx; pour juger de la valeur des modifications apportées à cette théorie et des critiques qui lui sont adressées, nous examinerons attentivement cette présentation de la rente foncière chez Marx et la critiquerons en fonction de sa fidélité à l'auteur (Marx), en restant près des textes de ce dernier et en nous référant à Mandel.

Les objectifs visés forment un tout et ne feront pas l'objet d'études distinctes. Il ne sera donc pas question d'étudier d'abord l'évolution

de la théorie de la rente, de chercher ensuite les conceptions particulières du marxisme qui inspirent chacun des auteurs choisis pour enfin critiquer cet auteur.

Observations générales sur le plan de thèse

Le lecteur se surprendra peut-être à constater l'absence de certains auteurs tels que Kautsky, Lénine, Boukharine et Préobrazensky. Il s'interrogera probablement sur ce bond direct de Marx à Rey, sur ce vide qui recouvre près de cent ans. La raison en est simple. Alors que plusieurs économistes non-marxistes (Bohm-Bawerk, Walras, Alonso) se penchaient sur la théorie marxiste de la rente foncière pour la réfuter ou en étendre la portée, les marxistes eux-mêmes se désintéressaient de la question ou reprenaient les schémas de Marx sans les modifier ou les enrichir. Pour des raisons que nous ne pouvons expliquer ici, ce sont les analyses de l'impérialisme, la défense de la théorie de la valeur-travail et le problème de la transformation des valeurs en prix de production qui ont retenu leur attention.

Seuls le statisticien-économiste russe Ladislaus Von Bortkiewicz et l'économiste italien Antonio Graziadei ont étudié la théorie de la rente foncière chez Marx avec l'intention apparente de l'améliorer. Nous écrivons "avec l'intention apparente", car les articles de Bortkiewicz n'ont jamais été traduits en français ou en anglais. Le livre de Graziadei a été traduit en français, en 1931 ... Il est maintenant introuvable. Les penseurs marxistes choisis pour notre thèse utilisent souvent certaines conclusions de ces auteurs sans jamais fournir la démonstration qui les précède. Nous avons quand même cru bon de mentionner ici leur contribution aux études sur la rente foncière.

Il faudra attendre l'essor des études sur le sous-développement économique des pays du Tiers-Monde pour voir les marxistes redécouvrir la théorie de la rente foncière et la modifier en réponse à un contexte très différent de celui de Marx.

Explication et justification du plan

Chapitre premier: Marx et Ricardo

Marx, on le sait, considérait qu'avec l'oeuvre de l'économiste anglais David Ricardo, l'édification de l'économie politique classique était achevée. Des économistes "bourgeois" qui suivront Ricardo, Marx dira qu'ils n'ont pas compris Ricardo et il se moquera des "âneries éclectiques" de ces économistes. C'est chez Ricardo qu'il a puisé les fondements de la loi de la valeur et c'est en critiquant ses écrits sur la rente qu'il a élaboré quelques-unes des catégories les plus importantes pour la critique de l'économie politique (la péréquation générale du taux de profit, par exemple). Nous ne voulons pas étudier les thèses de Ricardo en elles-mêmes, il s'agira plutôt de revoir les analyses que Marx leur a consacrées dans les Théories sur la plus-value. Ces analyses témoignent de l'effort théorique déployé par Marx dans sa tentative de résoudre les nombreux problèmes posés par la théorie ricardienne de la rente.

La présentation classique de la théorie marxiste de la rente foncière se trouve dans le livre III du Capital. C'est de cet exposé dont se servent les néo-marxistes pour présenter et critiquer Marx et il nous faudra

en faire une synthèse claire et brève. Puisque c'est la théorie de la rente absolue qui constitue à la fois l'apport théorique original de Marx et la cible des critiques subséquentes, sa présentation occupera une partie importante du chapitre.

Chapitre deuxième: P.-P. Rey: sortir du M.P.C.

On peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est le texte de Pierre-Philippe Rey Sur l'articulation des modes de production qui est à l'origine du renouveau des études marxistes sur la rente foncière. Le ton polémique et l'originalité de la solution de Rey aux problèmes qu'il perçoit dans la théorie de Marx font de ce texte la seconde référence essentielle dans la littérature marxiste consacrée à la rente (la première, c'est bien entendu Marx). Tous les auteurs qui seront étudiés par la suite se réfèrent au texte de Rey, soit pour s'en inspirer, soit pour le critiquer.

La première partie de ce chapitre décrira le contexte historique dans lequel a surgi cet oeuvre. Il s'agira par la suite de situer l'article consacré à la rente dans la problématique générale de l'auteur. Je me servirai d'une auto-critique de Rey pour élaborer une première critique de la contribution de l'auteur.

Chapitre troisième: L'éclosion

La publication de l'article de Pierre-Philippe Rey a déclenché une réaction en chaîne chez les néo-marxistes. Dans ce chapitre, nous examinerons et les critiques intransigeantes de ceux que les innovations théoriques de Rey ont herissés (cf. Dechervoix et Thérêt: 1979), et les analyses des

penseurs qui s'en sont inspirés (Amin: 1974, Vergopoulos: 1974, Faure: 1978, etc.). Les auteurs choisis pour cette partie s'intéressent surtout aux rapports entre l'agriculture et l'industrie, ou plutôt, aux mécanismes d'inclusion de l'agriculture dans le M.P.C.

Conclusion

Pour terminer cette thèse, nous tenterons de rassembler des contributions apparemment éparses et de forger une problématique globale intégrant les problèmes suivants: a. le statut de la propriété foncière et de la rente dans le M.P.C.; b. le type d'agriculture approprié pour le capitalisme, et c. l'épineuse question du dilemme contingence/nécessité dans le développement du M.P.C.. Après quoi, nous apporterons notre contribution personnelle au débat, tout en précisant le plus exactement possible la portée de nos propositions, quitte à indiquer par la suite les multiples questions que nous n'aurons qu'effleuré dans cette thèse.

PREMIERE PARTIE: Marx et Ricardo

1.1. Le contexte historique

"Ill fares the land, to hastening ills prey,
Where wealth accumulates, and men decay:
Princes and Lords may flourish; or may fade;
a breath can make them, as a breath has made:
But a bold peasantry, their country's pride,
When once destroy'd, can never be supplied."

Oliver Goldsmith, The deserted VILLAGE

Entre les années 1700 et 1815 en Angleterre, l'agriculture s'est profondément transformée. Le régime des petits propriétaires exploitants (Yeomen) qui cultivaient leurs propres terres ainsi que celles des seigneurs est disparu devant les attaques conjuguées de la grande propriété foncière et des fermiers capitalistes. Le régime des Yeomen reposait sur la disponibilité des "open fields" (champs ouverts, sans enclos) qu'exploitaient en commun les petits propriétaires ainsi que sur les "commons," terres collectives de mauvaise qualité généralement réservées au pâturage. Lorsqu'au début du 18ième siècle la grande propriété foncière décide de reprendre ses terrains et de les confier à des fermiers qui pratiquent une agriculture plus moderne, il faut clôturer et délimiter ces exploitations et ce remembrement s'effectue aux dépens des petits exploitants. C'est le début du mouvement des "enclosures". Les propriétaires fonciers et les aristocrates dominent la vie politique anglaise. Le gouvernement instaure des procédures légales qui servent davantage à augmenter l'étendue de leurs propriétés qu'à protéger les yeomen d'actes de saisies individuelles. Ces derniers reçoivent en général les parcelles les plus mauvaises et plusieurs d'entre eux ne peuvent payer les frais d'enclos. Entre 1750

et 1815, le mouvement s'accélère, surtout durant les guerres napoléoniennes (1801-1815). Le blocus continental amène un renchérissement des prix du blé. Ruinés, plusieurs Yeomen doivent se chercher du travail dans les nouvelles exploitations agricoles, l'industrie ou encore s'enrôler pour combattre les armées de Napoléon.

En un peu plus d'un siècle, la population agricole active d'Angleterre est passée de 70% de la population active totale à 30%. Le nombre d'exploitants et d'exploitations agricoles a été considérablement réduit. Les "enclosures" ont fait disparaître les open fields et les commons. L'agriculture anglaise est maintenant entre les mains des grands propriétaires fonciers qui louent leurs terres à des exploitants capitalistes employant des ouvriers agricoles. Elle est devenue une agriculture de tenure, i.e. une agriculture de concession avec séparation radicale de la propriété et de l'exploitation. Ce qu'on appelle, encore aujourd'hui, la "Révolution industrielle britannique" a bénéficié des transformations de l'agriculture, particulièrement en ce qui concerne la main-d'oeuvre nécessaire à l'industrie.

Pourtant, la bourgeoisie et l'aristocratie (dont l'assise économique demeure la grande propriété foncière) ne font pas toujours bon ménage. La première classe peut bien dominer la vie économique anglaise, mais le pouvoir politique reste l'apanage de l'aristocratie. Après les guerres napoléoniennes, cette rivalité entre classes dominantes s'accroît. Le blocus continental avait forcé l'Angleterre à diversifier ses relations commerciales afin d'obtenir les divers produits nécessaires à l'effort de

guerre; la fin de la guerre voit les propriétaires fonciers utiliser leur domination politique au Parlement dans le but de restreindre le libre-échange. En 1815, le Parlement britannique vote les "Corn Laws", mesures protectionnistes visant à empêcher la concurrence entre l'agriculture britannique et les produits étrangers. Ces lois nuisent au développement du capital industriel qui, lui, souhaite évidemment maintenir les coûts de reproduction de la main-d'oeuvre au niveau minimal. Cette lutte entre les classes dirigeantes britanniques ne les empêche pas de joindre leurs efforts pour faire voter la loi sur les pauvres en 1834, loi restreignant l'aide aux indigents. Les "Corn Laws" sont abolies en 1846. Après plus de trente années de combats acharnés, la bourgeoisie s'affirme comme puissance politique pendant que les grands propriétaires, utilisant les revenus procurés par la rente foncière, investissent dans l'industrie.

Cette opposition entre propriétaires fonciers et capitalistes est devenue le centre des débats économiques de l'époque. Les oeuvres de Robert Malthus et David Ricardo (pour n'en nommer que deux) témoignent des efforts théoriques déployés par les économistes anglais pour saisir l'enjeu de cette lutte. Il s'agit en somme de déterminer la nature des revenus des grands propriétaires fonciers et de déterminer les effets de ces revenus sur le reste de l'économie nationale. Dans son livre La rente foncière, les théories et leur évolution depuis 1650 (1982), Jean-Louis Guigon résume ainsi la position de Malthus: "La rente foncière est la fraction de la valeur du produit total qui reste au propriétaire foncier déduction faite des profits, des salaires, des remboursements de tous les frais d'exploitation. La rente apparaît donc comme

l'excédent du prix du produit total sur ce qui est nécessaire pour payer les frais de production, les salaires des journaliers et les profits du capital employé à la culture de la terre" (J-L. Guigou, 1982:148). Et d'où provient cet excédent? De la providence et de ses bienfaits, c'est-à-dire "de la qualité du sol, phénomène voulu par Dieu; de la demande, qui suit les lois naturelles de la croissance de la population; de la rareté des terres (...) La rente foncière augmente s'il y a: accumulation du capital et baisse corrélative des profits (r); accroissement de la population et baisse corrélative des salaires (s); amélioration des rendements agricoles (q); augmentation des prix des produits agricoles (p). (Guigou, 1982:148)." Ces quatre variables constituent également les meilleurs indices pour évaluer la prospérité d'une nation, d'où la conclusion de Malthus: les intérêts des propriétaires fonciers sont ceux de la nation.

L'analyse de Ricardo abandonne les considérations religieuses et morales de Malthus pour se présenter d'emblée comme le discours de la "science économique". Ricardo définit la rente de cette façon: "La rente est cette portion du produit de la terre que l'on paie pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives originelles et impérissables du sol". (Ricardo in Guigou, 1982:181). D'où provient la rente chez Ricardo? Pas de la propriété juridique du sol, puisque celle-ci autorise seulement l'appropriation de la rente par les propriétaires fonciers. La rente apparaît "parce que la terre varie dans sa force productive, qu'elle est limitée en quantité et, parce que dans le progrès de la population,

les terrains d'une qualité inférieure, au moins bien situés sont défrichés ... (Ricardo, in Guigou, 1982:182)". Ce sont les effets de la rente sur les salaires, les prix et les profits qui amènent Ricardo à se prononcer pour une réduction de la rente. Les prix du blé varient en fonction de l'offre et de la demande, mais sous l'action de la concurrence, l'équilibre est atteint lorsque le prix de production (dépenses et profits du fermier) du producteur marginal devient le prix de marché. La rente surgit alors sur tous les terrains qui, pour diverses raisons (localisation, fertilité, etc.), produisent une même quantité de blé à un prix de production moindre. Le prix élevé des produits agricoles oblige le capitaliste à dépenser davantage en salaires ce qui affecte évidemment ses profits. Ricardo se prononce en faveur donc d'une agriculture moderne et d'une politique commerciale ouverte afin qu'il soit inutile de mettre en culture les mauvaises terres.

Lorsque Marx élaborera sa critique de l'économie politique (et son analyse de la rente foncière), c'est l'analyse de Ricardo qu'il utilisera pour démasquer le discours de la bourgeoisie sur ses pratiques économiques. Il est clair que Marx considéra la situation de l'agriculture anglaise au 19^{ième} siècle comme la situation normale de l'agriculture capitaliste en général, c'est-à-dire une agriculture dans laquelle la propriété du sol est radicalement séparée de l'exploitation de la terre.

1.2. Les thèses de Ricardo et la réfutation de Marx

Lorsque Marx commence à s'intéresser au problème de la rente foncière, la controverse entre Ricardo, Malthus et quelques autres n'est déjà plus au centre des débats économiques. Les économistes classiques anglais ont été remisés au placard et ceux que Marx appelle les "économistes vulgaires" occupent le devant de la scène. Pourtant, Marx ne s'intéressera à ces économistes que pour illustrer la régression de l'économie politique bourgeoise. L'oeuvre de Ricardo constitue, selon lui, l'horizon théorique indépassable de la science économique bourgeoise. Il lui reconnaît une "brutale rigueur (...) scientifiquement honnête, mais aussi scientifiquement nécessaire" (Marx, 1976 A.: 126). Pas surprenant que dans la querelle opposant Ricardo et Malthus, il vilipende les conceptions de ce dernier: "Mais Malthus! Ce misérable tire des prémisses scientifiquement données (et qu'il a toujours volées) uniquement les conclusions qui "sont agréables" (qui sont utiles) à l'aristocratie ..." (Marx, 1976 A.:126).

Malgré cela, les analyses de Ricardo sur la rente foncière lui semblent inadéquates et nous retrouvons dans le Tome II des Théories sur la plus-value l'essentiel des critiques qu'il leur a adressé.

Selon Marx, l'erreur fondamentale de Ricardo est de confondre la valeur et les prix de production (capital avancé, i.e. C+V, plus le profit moyen). Chez lui, la valeur est déterminée par le temps de travail nécessaire à la production d'une marchandise. Lorsqu'il analyse la marchandise, il affirme que le travail constitue la substance des marchandises, ce qui permet de dire de deux marchandises qu'elles s'équivalent (bien qu'elles

puissent le faire dans des proportions inégales). Mais, nous dit Marx, Ricardo n'étudie pas le caractère de ce travail (abstrait, simple et socialement nécessaire, selon l'analyse de Marx), il se limite uniquement à la détermination de la grandeur de la valeur de la marchandise par le temps de travail. Il élimine aussi la survaleur, produite par la valeur d'usage de la force de travail, qu'il n'étudie pas. Il lui devient donc impossible de penser la plus-value, distincte de ses formes phénoménales: la rente et le profit. Il n'est donc pas surprenant de constater que Ricardo néglige du même coup l'étude des effets de la composition organique du capital (la fraction capital constant/capital variable) sur la valeur des marchandises au profit de l'analyse des rapports entre le capital fixe et le capital circulant.

L'identité posée par Ricardo entre valeur et prix de production provient également d'une confusion entre le procès de formation de la valeur marchande et celui de la formation des prix de production. Selon Ricardo,

La valeur d'échange de toutes les marchandises qu'elles soient produites dans l'industrie, dans les mines ou dans l'agriculture, n'est pas déterminée par la quantité moindre de travail qui suffit à leur production dans des conditions favorables (...) mais par la plus grande quantité de travail qui doit nécessairement être employée par ceux qui ne disposent pas de telles facilités - par ceux qui produisent en permanence dans les conditions les plus défavorables (...) dans lesquelles la production doit être poursuivie nécessairement compte tenu de la quantité de produit exigée. (Ricardo, in Marx, 1976 A.: 230)

Cette proposition est posée au début du chapitre sur la rente et sa formulation même laisse présager les analyses suivantes de Ricardo.

En réalité, nous dit Marx, il faut la corriger un peu: "... la valeur de la marchandise - qui est le produit d'une sphère de production particulière - est déterminée par le travail qui est exigé pour produire toute la masse, la somme totale des marchandises correspondant à cette sphère de production et non par le temps de travail particulier qui est nécessaire pour chaque capitaliste particulier (...) au sein de cette sphère de production" (Marx, 1976 A:231). Il existe donc des conditions générales (moyennes) de production et une productivité générale (moyenne) pour une sphère de production. Mais les conditions particulières de production pour les capitalistes d'une même sphère diffèrent: "Les uns produisent aux conditions moyennes, c'est-à-dire que les conditions individuelles auxquelles ils produisent coïncident avec les conditions de production générales de cette sphère. (...) Une autre catégorie produit dans des conditions meilleures que les conditions moyennes. La valeur individuelle de leurs marchandises se situe au-dessous de la valeur générale de celles-ci. (...) Enfin une troisième catégorie produit dans des conditions inférieures aux conditions moyennes de production" (Marx, 1976 A:231). Cette valeur générale, Marx la nomme valeur marchande (ou, exprimée en argent, prix de marché). Cette valeur marchande résulte de l'égalisation des valeurs individuelles d'une même sphère par la concurrence qui du même coup tolère la différence des profits individuels dans cette sphère.

La concurrence produit également un autre effet, celui qui intéresse Ricardo: la formation d'un taux général de profit, qui résulte de la concurrence des capitaux des différentes sphères de production et qui aboutit à la formation des prix de production (parfois nommés "coûts de production").

Après avoir décrit le processus de formation de la valeur marchande, première action de la concurrence nécessaire à son analyse de la rente foncière, Ricardo délaisse cette question (selon Marx) pour ne se préoccuper que de la formation des prix de production, c'est-à-dire de la "péréquation des différentes valeurs marchandes aboutissant au même taux de profit dans les différentes sphères, de sorte que des capitaux égaux fournissent des profits moyens égaux" (Marx, 1976 A:235). Ceci n'est possible que par la "transformation des valeurs marchandes en coûts de production qui sont différents des valeurs véritables". (Marx, 1976 A:235) La concurrence ici réduit les valeurs à leurs coûts de production, bien que Ricardo affirme qu'elle a l'effet inverse. Voyons maintenant comment toutes ces erreurs, tous ces trous que découvre Marx dans la théorie générale de la valeur de Ricardo affectent sa théorie de la rente foncière.

Selon Marx, la tare fondamentale de la théorie ricardienne de la rente consisté en son incapacité à découvrir la rente absolue (r.a.).

Chez Ricardo, seule existe la rente différentielle que Marx définit ainsi:

Par rente différentielle, j'entends la différence quantitative de la rente, la rente plus ou moins élevée, qui provient de la différence de fertilité des types de sols. (Dans le cas d'une fertilité identique, la rente différentielle ne peut provenir que des grandeurs différentes du capital investi. (...)) (Marx, 1976 A:278)

Elle correspond aux surprofits qu'empochent les capitalistes dont les conditions de production sont meilleures que les conditions moyennes de la sphère (la valeur marchande étant la même pour tous les capitalistes de cette sphère). Ces surprofits, dans l'agriculture, ne vont pas dans les poches des fermiers capitalistes, ils aboutissent dans celles des

propriétaires fonciers. La base naturelle de ces surprofits (les différences de qualité du sol) leur donne un caractère durable. Ricardo ajoute également que l'agriculture obéit à ce qu'il appelle la loi des rendements décroissants, laquelle correspond à une diminution absolue de la productivité en agriculture. Enfin, il ajoute que le prix de marché des produits agricoles (ou l'expression monétaire de la valeur marchande de ceux-ci) est fixé par la production effectuée sur le sol de qualité inférieure, aussi appelé le sol le plus mauvais. La rente différentielle chez Ricardo existe donc "en raison de l'excédent du prix des produits agricoles sur leur valeur" (égale au prix de production de ces derniers, J.C.) (Marx, 1976 A:181), ce prix étant lui-même fixé par les producteurs oeuvrant dans les conditions les plus mauvaises (l'exigence du taux moyen de profit étant maintenue). Il est clair pour Marx qu'une telle définition implique nécessairement la négation de la rente absolue, car si (l'équivalence valeur = prix de production étant maintenue) le prix de marché des produits agricoles rapporte, outre le profit moyen, une rente sur le sol le plus mauvais, la théorie de la valeur travail (version Ricardo) doit être remise au placard. Mais justement, poursuit Marx, la valeur d'une marchandise se distingue de son prix de production (ainsi que nous l'avons vu auparavant). Si le prix de marché des produits agricoles rapporte une rente foncière, c'est que les produits agricoles appartiennent "à la catégorie des marchandises dont la valeur se situe au-dessus de leur coût de production" (Marx, 1976 A:281). Ce qui pose le problème de savoir pourquoi la concurrence des capitaux ne ramène-t-elle pas la valeur des

produits agricoles à leur coût (ou prix) de production, comme c'est le cas pour d'autres marchandises. A cela, deux réponses: la concurrence des capitaux ne peut produire cette péréquation que dans la mesure où les conditions de production sont les produits du capital, ou si ces conditions sont mises à la disposition libre et entière de tous les capitalistes. Ce n'est pas le cas pour l'agriculture, où l'une de ces conditions de production, essentielle, la terre, est déjà accaparée par la propriété foncière. Mais la seule capacité de la propriété foncière d'entraver la péréquation ne suffit pas à expliquer l'existence d'une rente foncière absolue. Cet excédent de la valeur des produits agricoles sur leurs prix de production provient de la composition organique inférieure des capitaux utilisés en agriculture, situation historique qui peut disparaître.

Ricardo se trompe également lorsqu'il met de l'avant sa loi des rendements décroissants pour expliquer la rente différentielle. D'abord lorsqu'il suppose (en faisant abstraction de la propriété foncière) qu'historiquement, dans le cas de la colonisation d'un territoire par exemple, les colons vont s'approprier les terres les plus fertiles. Ce n'est pas tout-à-fait vrai, selon Marx:

Ce qu'ils recherchent, ce n'est pas la zone la plus fertile mais la mieux située et, à l'intérieur de celle-ci naturellement - dans des conditions par ailleurs égales de situation - la terre la plus fertile. Mais cela ne prouve sûrement pas qu'on passe d'une zone plus fertile à une zone moins fertile, mais qu'on met en culture dans la même zone - en posant comme hypothèse une situation égale - naturellement la terre la plus fertile avant celle qui l'est moins. (Marx, 1976 A:360)

De plus, l'hypothèse de la ligne descendante (du terrain le plus fertile au terrain le moins fertile) n'est pas une condition indispensable à la constitution de la rente différentielle. Il suffit que la production d'un terrain II (par hypothèse, un terrain plus fertile) ne couvre que la demande additionnelle qu'est incapable de satisfaire le terrain I (par l'hypothèse, le terrain le moins fertile) pour qu'apparaisse sur le terrain II (toutes choses étant égales par ailleurs) une rente différentielle résultant d'une valeur individuelle inférieure à la valeur marchande déterminée par le premier terrain des produits du terrain II:

... il est tout aussi juste de dire que, si l'on part de I, qui satisfait la demande à concurrence de 60 tonnes à 21stet que si ensuite l'offre additionnelle est fournie par II, II vendra à une valeur marchande de 21. st. bien que l'"individual value" de son produit ne soit que de 11.16 sh. 12/13: (Marx, 1976 A.: 316)

Enfin, s'il est exact de dire que la valeur marchande d'une sphère de production "ne peut être produite au-dessus de la valeur individuelle du produit qui est produit dans les conditions de production les plus mauvaises mais qui fournit une partie de l'offre nécessaire" (Marx, 1976 A.: 314) il n'est pas vrai que cette valeur marchande "ne puisse tomber au dessous de la valeur de ce produit, donc qu'elle doit nécessairement être toujours déterminée par celle-ci." (Marx, 1976 A.: 314). Et c'est, selon Marx, exactement ce que fait Ricardo, avec les effets que nous avons décrits.

1.3. La genèse de la rente foncière capitaliste

Dès le début, Marx situe l'objet de son analyse dans un cadre précis: le mode de production capitaliste. C'est donc dire que toutes les sphères de production (l'agriculture incluse) sont régies par le M.P.C. et que la propriété foncière a été transformée sous l'action du capital. Il se propose d'examiner les rapports de production et de circulation résultant de l'investissement de capital dans l'agriculture et pour y arriver, il va d'abord étudier la forme moderne de la propriété foncière et il précise que l'objection "qu'il a existé également ou qu'il existe encore d'autres formes de propriété foncière et d'agriculture ne présente donc aucun intérêt pour (son) développement. Elle ne peut intéresser que les économistes qui ne traitent pas le mode capitaliste de production dans l'agriculture et la forme de propriété foncière correspondante comme des catégories historiques, mais en font des catégories éternelles" (Marx, 1976 B:565).

La propriété foncière se définit; de la façon la plus générale, comme le monopole qu'exercent certaines personnes sur des parcelles déterminées de la surface du globe. La tâche va donc consister à expliquer "la mise en valeur économique de ce monopole sur la base de la production capitaliste (Marx, 1976 B:566)," la simple propriété juridique du sol n'expliquant rien. Lorsqu'il se développe, le mode de production capitaliste rencontre une forme de propriété foncière qui ne lui correspond pas. Il doit donc transformer cette propriété foncière en une forme qui lui convienne. Marx retient les deux résultats suivants: 1. le système

capitaliste amène une rationalisation de l'agriculture, il introduit les méthodes scientifiques de production découvertes par l'agronomie; 2. il ramène la propriété foncière à un simple forme économique débarrassée de ses fonctions politico-sociales antécédentes et il sépare le propriétaire foncier de l'activité productive (des fonctions de productions).

Dans le mode de production capitaliste, la production agricole va donc suivre le schème général suivant: les véritables producteurs sont les salariés employés par un fermier-capitaliste ayant choisi d'investir dans la sphère agricole; pour le faire, il doit cependant payer une somme fixe annuelle (pour la durée du contrat d'affirmage au propriétaire foncier qui détient la parcelle de terre que veut utiliser le capitaliste; cette somme constitue la rente et cette dernière est donc la forme économique sous laquelle se réalise la propriété foncière.

Avant d'aborder l'étude de la rente proprement dite, Marx veut également dissiper quelques malentendus communs. Ainsi, il ne faut pas confondre rente et intérêt. Le propriétaire foncier peut investir dans le sol qui lui appartient afin d'en améliorer les capacités productives et le fermier-capitaliste doit, dans ce cas, lui payer un montant correspondant à l'intérêt du capital investi; mais ce montant ne s'identifie pas à la rente, qui est le prix que doit payer le fermier pour la simple utilisation du sol, amélioré ou pas. De même, la vente d'un terrain et l'établissement du prix du sol peuvent donner lieu à cette même confusion entre la rente et l'intérêt. Selon Marx, toute recette en argent peut être capitalisée, "c'est-à-dire considérée comme l'intérêt d'un capital imaginaire (Marx, 1976 B:571)". Il donne l'exemple suivant: si un terrain rapporte

une rente annuelle de 200 l.st (livres sterling) et que le taux courant d'intérêt est de 5%, la rente peut être considéré comme l'intérêt d'un capital de 4000 l.st; la rente foncière capitalisé correspond ainsi au prix d'achat du sol; un capitaliste qui acquiert un terrain pour la somme de 4000 l.st (terrain rapportant une rente annuelle de 200 l.st.) reçoit pour cette somme un intérêt annuel de 5%, exactement comme s'il avait investi son capital en titres porteurs d'intérêts, mais, en fait, "il s'agit ici du prix d'achat non point du sol, mais de la rente foncière qu'il rapporte, calculé d'après le taux d'intérêt courant (...) cette capitalisation de la rente suppose la rente, tandis qu'inversement la rente ne peut pas être déduite de sa propre capitalisation ni expliquée par elle" (Marx, 1976B:571).. En d'autres termes, le prix d'achat du sol ne se comprend pas sans l'existence de la rente, indépendamment de toute transaction et du taux courant d'intérêt qui conditionne sa capitalisation.

Enfin, en étudiant la rente, il faut, selon Marx, éviter les trois erreurs suivantes:

1. Confondre les différentes formes de rente en s'attardant à ce qu'elles ont en commun, c'est-à-dire d'être la forme économique sous laquelle se réalise la propriété foncière;
2. Vouloir expliquer la rente capitaliste par les seules conditions d'existence de la plus-value et du profit en général;
3. De considérer comme particulièrement caractéristique de la rente foncière le fait que son montant est déterminé par le développement du travail social et non par l'intervention du bénéficiaire; ceci est pourtant commun à toutes les branches de la production. (cf. Marx, 1976B.:581-584).

1.3.1. La rente différentielle

Pour analyser la rente différentielle, Marx pose l'hypothèse suivante: le prix de vente des produits agricoles est égal au prix de production de ces produits, c'est-à-dire à la valeur du capital constant et variable consommé, augmentée d'un profit déterminé par le taux général de profit. Une fois cette hypothèse posée, il va ensuite illustrer le caractère général de la rente différentielle par un exemple.

Supposons que les fabriques d'un pays donné fonctionnent en majorité à la vapeur et qu'une minorité d'entre elles utilise l'électricité produite par des chutes d'eau naturelles. Supposons ensuite pour ces branches de production un prix de production de 115 pour un capital avancé de 100, soit un profit de 15%. Supposons encore que les fabriques mues par l'électricité aient un coût de production de 90 au lieu de 100. Les marchandises de ces fabriques seront évidemment vendues au prix de production régulateur de la branche, soit 115, donc elles rapporteront un profit de 15 et un surprofit de 10.

Déjà, nous dit Marx, on peut faire deux constatations: 1. Un surprofit provient toujours de la différence entre le prix de production individuel des producteurs les plus favorisés et le prix de production général de la sphère de production dans laquelle oeuvrent ces producteurs, donc de l'excédent de ce dernier sur le prix individuel de production (ce dernier = coût de production (90) + taux moyen de profit (15%), donc 103½); 2. Ce qui distingue ce surprofit particulier d'un surprofit normal, c'est que l'accroissement de productivité provient de l'utilisation des chutes d'eau comme source d'énergie, donc de l'emploi d'une force naturelle monopolisable.

dont ne peuvent bénéficier que ceux qui détiennent les terrains où l'on retrouve ces chutes. Supposons maintenant que ces terrains appartiennent non pas aux capitalistes oeuvrant dans cette sphère de production, mais à des propriétaires fonciers qui les ont prêtés. Dans ce cas, le surprofit se convertit en rente foncière qui revient aux propriétaires des chutes d'eau.

Cette rente, c'est une rente différentielle. Marx l'explique ainsi: "Elle résulte toujours de la différence entre le prix individuel de production d'un capital isolé qui dispose de cette force naturelle monopolisée, et le prix général de production du capital investi dans la sphère de production en question" (Marx, 1976B.:591). Elle n'est pas le fait d'un accroissement absolu de productivité du capital employé, mais plutôt le résultat de la fécondité relativement plus grande de certains capitaux isolés. Marx précise aussi que la force naturelle monopolisable n'est pas la source du surprofit, elle n'est que sa base naturelle. De même, la propriété de la chute d'eau, pour reprendre l'exemple qui précède, n'a rien à voir dans la création de la plus-value produite grâce à cette chute, mais elle permet au propriétaire de s'accaparer ce surprofit. Elle est donc la cause de la transformation du surprofit en rente foncière.

Le concept général de la rente différentielle ayant été défini, Marx peut ensuite passer à l'étude de cette rente en agriculture. Il distingue deux formes de rente différentielle, que nous n'étudierons pas en détail comme le fait Marx. Nous nous contenterons de décrire ces différentes formes de rente de façon assez générale, en utilisant quelques tableaux, tirés du Capital, qui serviront à illustrer notre description.

1.3.1.1. La rente différentielle 1

"La rente réside toujours dans la différence entre les produits obtenus en employant deux quantités égales de capital et de travail" (Ricardo, in Marx, 1976B.: 594). Marx ajoute "sur la même quantité de terrain" et précise que cette définition n'est valable que pour la rente différentielle.

La première forme de rente différentielle correspond au cas où des résultats inégaux sont obtenus lorsqu'on emploie des quantités égales de capital sur des terrains de même superficie. Ces résultats inégaux s'expliquent par les deux causes suivantes: 1. la fertilité; 2. la situation topographique des terres.

Étudions d'abord la fertilité. Il faut d'abord distinguer deux facteurs de fertilité: 1. le niveau de productivité du travail; 2. la fertilité naturelle du sol lié à sa composition chimique. Pour son explication, Marx va donc admettre un stade donné de la productivité dans l'agriculture.

Supposons la situation suivante:

Tableau I

Type de terrain	Produit		Avance de capital	Profit		Rente	
	Quarters	Shillings		Quarters	Shillings	Quarters	Shillings
A	1	60	50	1/6	10	-	-
B	2	120	50	1 1/6	70	1	60
C	3	180	50	2 1/6	130	2	120
D	4	240	50	3 1/6	190	3	180
Total	10	600	-	-	-	6	360

(Marx, 1976 B.: 597)

Le terrain A. représente le plus mauvais sol pouvant produire en donnant le profit moyen (10 shillings, ou 20%). Il ne produira pas de rente. La rente différentielle se calcule en soustrayant le profit de A. des profits des autres terrains (exemple: profits D.-profits A. = 190-10 = 180 = la rente différentielle de D.). Cette série peut exprimer aussi bien un ordre croissant (de A. à D.) qu'un ordre décroissant (de D. à A.). Pour l'ordre décroissant, le principe est le suivant: la production de D. (4 quarters) ne suffit plus à répondre à la demande, le prix monte (Marx suppose qu'il est question du froment) au point de pouvoir permettre la culture du terrain C et de rapporter à ce dernier le taux moyen de profit (fixé à 20%); puisque la production du terrain D. demeure nécessaire et qu'il est le plus fertile (son prix individuel de production étant inférieur au nouveau prix de production régulateur du marché, celui de C.), une rente apparaît ainsi sur ce terrain. Pour l'ordre croissant, le principe est le suivant: le prix de production du terrain reste le prix régulateur de marché (tant que la production de A. est nécessaire pour couvrir les besoins), même lorsque les terrains B., C. et D. sont progressivement mis en culture (en supposant que l'offre supplémentaire suffit tout juste à couvrir la demande additionnelle) et qu'ils produisent à des prix de production individuels inférieurs, ce qui fait évidemment apparaître une rente sur ces terrains. En fait, le fait que le terrain A. détermine ou non le prix du marché dépend du rapport entre la production des terrains plus fertiles et l'état de la demande (toujours dans l'hypothèse d'un ordre croissant). Marx introduit par la suite une série de tableaux visant à illustrer les effets produits par la production de terrains à fertilité

intermédiaire sur le taux de rente et la masse totale de rente, mais nous ne les analyserons pas.

1.3.1.2. La rente différentielle II

Le point de départ de la rente différentielle II est constituée par la première forme de r.d., c'est-à-dire la mise en culture simultanée de terrains dont la fertilité et la situation varient. Historiquement, c'est évidemment le cas. "(...) le nouveau mode de production, à ses débuts, s'oppose à la production paysanne, surtout par l'étendue des terres cultivées pour le compte d'un seul capitaliste, donc encore une fois par l'emploi extensif de capital sur d'assez vastes superficies. Il faut donc retenir dès à présent que la rente différentielle I est la base qui sert historiquement de point de départ" (Marx, 1976 B.: 618). Reste à démontrer les liens logiques ...

Que se passe-t-il si, plutôt que de considérer les effets produits par des masses de capital de productivité différente lorsque placées sur des terrains différents, on étudie ces masses de capital placées successivement sur un même terrain? Du point de vue de la création du surprofit, il n'y a pas de différence. Pour ce qui concerne la conversion de ce surprofit en rente foncière, le problème est plus épineux.

(...) même si la loi qui préside à la formation des surprofits n'est pas modifiée par le fait que des capitaux égaux obtenant des résultats inégaux sont investis parallèlement sur des terrains de même superficie ou successivement sur un même terrain, par contre, pour ce qui est de la métamorphose des surprofits la rente foncière, la différence est considérable.
(Marx, 1976 B.: 617)

Cette différence apparaît lors du renouvellement des baux d'affermage. Le fermier empêche généralement ces surprofits pendant la durée du bail et il tient évidemment à obtenir un bail de longue durée. Le propriétaire foncier, lui, va essayer de réduire la durée de ce bail et d'obtenir des réajustements fréquents du montant de la rente annuelle. Mais revenons à la formation des surprofits et illustrons ce qui vient d'être dit.

Tableau II

Type de terrain.	Acres.	Capital. l.st.	Profit. l.st.	Coût de production. l.st.	Produit. Quarters.	Prix de vente. l.st.	Rapport. l.st.	Rente		Taux de surprofit.
								Quarters.	l.st.	
A	1	2 1/2	1/2	3	1	3	3	0	0	0
B	1	2 1/2	1/2	3	2	3	6	1	1	120%
C	1	2 1/2	1/2	3	3	3	9	2	6	240%
D	1	2 1/2	1/2	3	4	3	12	3	9	360%
Total	4	10	-	12	10	-	30	6	18	-

(Marx, 1976 B.: 626)

Dans ce tableau, nous avons un investissement global de 10 l.st. réparti en quatre fractions égales sur quatre terrains différents. Si ce capital global était successivement investi sur le terrain D. en quatre investissements égaux de 2 1/2 l.st., avec un premier investissement produisant 4 quaters et un dernier investissement produisant 1 quarter (l'ordre inverse étant aussi possible), la formation des surprofits obéirait au même principe énoncé pour la r.d.l. Si le deuxième investissement sur le

terrain D. ne produisait qu'un quarter, la situation serait la même que si ces $2\frac{1}{2}$ l.st. avaient été investies en A. . Tous ces investissements n'affecteraient en rien le profit moyen, ni le prix régulateur de production. Ce cas n'est possible que si la production de A. devient superflue.

Supposons que quatre investissements de $2\frac{1}{2}$ l.st. produisent 4, 1, 3 et 2 quarters, rendant ainsi superflue la production de A. Le terrain B. devient le terrain sans rente, régulateur du prix de marché. Avant les trois derniers investissements, la rente du terrain D. était de 9 l.st. (voir Tableau II); elle sera maintenant de 12 l.st., soit la différence entre D. et B. ($10-2 = 8$ quarters à $1\frac{1}{2}$ l.st. par quarter). Cet exemple correspond aux pratiques les plus courantes, selon Marx: "On choisit la meilleure terre parce qu'elle offre le maximum de chances que le capital investi y soit rentable; car elle contient le plus grand nombre d'éléments naturels de fertilité qu'il s'agit seulement de rendre utilisables" (Marx, 1976 B.: 621). On voit donc comment la rente différentielle II se réalise à partir de la première forme. Pour la r.d. II également, Marx prolonge son analyse en étudiant les effets de la variation des prix de production régulateur de marché sur la rente et le taux de profit. Nous ne décrivons pas ces variations et leurs effets.

1.3.2. La rente absolue

Pour son étude de la rente différentielle, Marx a supposé que le terrain le plus mauvais, A., ne rapportait aucune rente, mais la loi de la rente différentielle ne dépend pas de la justesse de cette hypothèse. Si on la suppose fautive et que A. rapporte une rente, il s'ensuit que le

prix de production du terrain A. n'est pas le prix régulateur de marché, mais que ce dernier est déterminé par le prix de production de A. augmenté d'une rente, donc $P + r$. Encore une fois, précisons que l'apparition d'une telle rente ne modifie pas la loi de la r.d., car si le prix du produit de A. est maintenant $P + r$, le prix des produits de B., C. et D. est également égal à $P + r$. La rente différentielle se calculera donc ainsi: $(P + r) - (P^1 - r) = r.d.$ ($P^1 =$ prix individuel de production de B.).

L'hypothèse adoptée lors de l'étude de la rente différentielle ($P + 0 =$ prix de A., car $r = 0$) n'est valable qu'en faisant abstraction de la propriété foncière. En réalité, cette hypothèse ne se réalise que dans les trois cas suivants: 1. si le propriétaire foncier exploite lui-même son terrain; ce cas est exceptionnel, car "l'agriculture capitaliste suppose la séparation du capital actif et de la propriété foncière." (Marx, 1976 B.: 684); 2. si le propriétaire foncier n'envisage pas chaque terrain, c'est-à-dire dans le cas où le capitaliste paie une rente pour l'ensemble des terres affermées sans pour autant que chaque terrain en rapporte; 3. lorsque des capitaux additionnels concurrents sont investis sur des terres déjà affermées et qu'ils limitent la rente que le terrain A. peut rapporter (selon la conjoncture, elle peut même être ramenée à un niveau pratiquement nul).

Mais ces exceptions ne modifient en rien le problème: si le capital investi sur le terrain A. rapporte le profit moyen (et couvre les frais de production), sera-t-il réellement investi? Si, comme Marx cherche à le démontrer, la mise en exploitation d'un terrain A. n'a lieu que pour autant qu'elle rapporte une rente, il faut admettre que seuls les deux cas suivants

sont possibles: a. "le prix du marché doit être tel que même les derniers investissements de capital additionnel sur les anciens terrains affermés rapportent un surprofit" ... (Marx, 1976 B.: 687), cette hausse de prix (et les surprofits qui en découlent) étant le résultat de ce que le terrain A. ne peut être cultivé sans rapporter de rente; b. les capitaux investis sur les anciens terrains ne rapportent pas de rente, mais le prix de marché est suffisamment élevé pour que le terrain A. en produise une. L'investissement des capitaux additionnels qui ne donnent pas de rente résulte donc de cette hausse du prix de marché que nécessite la mise en culture du terrain A., cette hausse du prix qui est causée par l'exigence d'une rente sur le plus mauvais.

Si la rente différentielle apparaît sans l'action de la propriété foncière, c'est cependant cette dernière qui crée la rente absolue. Marx souligne avec force que, dans le premier cas, la propriété foncière ne fait que s'accaparer d'un surprofit qu'elle n'a pas contribué à faire naître, alors que dans le second, c'est son action qui produit la rente absolue. Il va donc falloir examiner l'effet de la propriété foncière sur les prix des produits du sol et sur la rente.

Bien sûr, la "propriété purement juridique de la terre ne procure pas de rente foncière au propriétaire, mais elle lui confère le pouvoir de ne pas exploiter sa terre tant que les conditions économiques ne soumettent point une mise en valeur qui lui rapporte un excédent (...)" (Marx, 1976 B.: 689). Ce pouvoir, né de la propriété juridique du sol, a cependant des limites que lui impose sa nature juridique elle-même. En effet, puisque "la propriété foncière ne rapporte rien si elle n'est affermée, qu'elle

est, du point de vue économique, sans valeur, une faible hausse du prix de marché au dessus du prix de production sera suffisante pour jeter sur le marché ces nouvelles terres de la catégorie le moins fertile". (Marx, 1976 B.: 690) Peut-on déduire de cette explication que Marx identifie le prix du produit agricole à un prix de monopole, ou à un impôt perçu par un propriétaire foncier, plutôt que par l'Etat? Au contraire, nous dit Marx, on peut parfaitement expliquer la rente absolue en restant dans le cadre de la loi de la valeur, ce que n'a pas compris Ricardo qui, en identifiant la valeur au prix de production d'une marchandise, s'est vu obligé de nier l'existence de la rente absolue.

Nous allons ici reprendre l'analyse qu'avait esquissé Marx dans son étude de la théorie de la rente foncière chez Ricardo.

Chez Marx, le prix de production ne s'identifie pas avec la valeur, même si les prix de production sont uniquement réglés par la valeur marchande globale et que leurs mouvements sont exclusivement déterminés par le mouvement de la valeur. Ce qui détermine le rapport entre le prix de production d'une marchandise et la valeur, c'est la composition organique de la sphère de production de cette marchandise. Si cette composition est inférieure à celle du capital moyen, la valeur d'une marchandise produite dans cette sphère sera supérieure à son prix de production. L'hypothèse d'une composition inférieure du capital investi dans l'agriculture s'avère donc nécessaire pour expliquer la rente absolue, même si elle ne peut y arriver à elle seule. En effet, plusieurs sphères produisent dans des conditions inférieures à la moyenne sociale sans pourtant qu'on observe la création d'un surprofit stable dans ces branches. La notion

même d'un prix de production (donc d'un taux général de profit) se fonde sur le fait que les marchandises ne se vendent pas à leur valeur, c'est-à-dire sur l'existence d'une péréquation des valeurs qui répartit la totalité de la plus value sociale selon la grandeur des capitaux avancés. La raison d'être de la péréquation est de sanctionner la productivité ou l'improductivité relative du travail dans les diverses sphères. Dans le mode de production capitaliste, c'est la concurrence qui accomplit cette péréquation. Les seuls surprofits qui échappent à cette sanction sont ceux qui proviennent de la différence entre le prix régulateur de production et les prix individuels de production.

Supposons maintenant une sphère de production dont la composition organique du capital est inférieure à la moyenne sociale. Si le capital rencontre dans cette sphère un obstacle qui l'empêche d'y entrer à sa guise, le mécanisme de la péréquation s'enraye. Or, lorsqu'il veut investir dans l'agriculture, le capital rencontre un tel obstacle: la propriété foncière. C'est elle qui ne tolère aucun nouvel investissement sur une terre non affermée à moins que celui-ci ne rapporte une rente. Si la propriété foncière n'existait pas, il suffirait que le produit de la nouvelle terre rapporte le profit moyen pour qu'elle soit cultivée. Cette rente exigée par le propriétaire foncier correspond à l'excédent de la valeur sur le prix de production. C'est en tout cas cet excédent qui la rend possible, même si la question de savoir si la rente sera égale à la totalité de cet excédent de la valeur dépend uniquement du rapport entre l'offre et la demande.

Formalisons un peu ce que vient d'expliquer Marx. Dans la valeur comme dans le prix de production, il y a une fraction constante, les frais de production (C + V ou C). La différence entre la valeur (V) et le prix de production (PP) provient donc de l'élément variable, la plus value (Pl). Pour le PP, la Pl est égale au profit moyen (Pm), c'est-à-dire à la Pl totale sur le capital social total; une fois ce taux établi, le profit de chaque capitaliste est calculé selon sa part aliquote du capital social. Pour V, la Pl est égale à la plus value réelle du capitaliste particulier. Donc, $PP = C + Pm$, et $V = C + Pm + d$, $Pm + d$ étant la plus value réelle que la valeur contient, d étant l'excédent de Pl produite par le capital sur celle que lui assigne le Pm. C'est grâce à la propriété foncière que cet excédent devient déterminant pour le prix de marché (à cause de l'exigence d'une rente), mais c'est la situation générale du marché qui règle la différence entre ce prix de marché et le prix de production. Une fois l'accès au sol permis, l'action limitative de la propriété foncière disparaît et les capitaux additionnels investis sur la terre n'ont pas besoin de rapporter une rente. Seule demeure l'exigence du profit moyen. Si la composition moyenne du capital investi en agriculture s'élève et rejoint celle du capital social moyen, la rente absolue disparaît (exception faite du cas où des compositions organiques semblables n'ont pas une productivité égale du fait de la valeur différente des éléments qui composent le capital constant). Marx précise cependant que l'agriculture présente à cet égard des caractéristiques particulières. Ainsi, l'augmentation de la productivité du travail en agriculture (représenté par une augmentation de la composition organique du capital, c'est-à-dire

la fraction c/v) dépend des conditions naturelles, qui interviennent aussi. L'accroissement de la productivité sociale peut s'accompagner d'une diminution de la productivité naturelle, la première arrivant à peine à compenser pour cette dernière, avec les effets que l'on peut prévoir sur les prix. Il est également possible qu'une faible augmentation du prix suffise à jeter sur le marché des terres moins fertiles qui, autrefois, auraient nécessité une augmentation plus substantielle, et cela, parce que la productivité sociale a augmenté.

Marx n'étudie pas la rente de monopole proprement dite. Il voulait le faire dans le cadre d'un chapitre sur la concurrence, qu'il n'a jamais écrit. Nous connaissons cependant sa définition du prix de monopole: "En dehors d'elles (les deux formes normales de rente, J.C.), la rente ne peut découler que d'un prix de monopole proprement dit que ne déterminent ni le prix de production, ni la valeur des marchandises, mais la demande et le pouvoir d'achat des clients." (Marx, 1976 B.: 695-696) Reste à préciser si cette rente existe parce qu'il y a un prix de monopole des produits, indépendant de la rente, ou si ce prix de monopole est créé par l'exigence de la rente. Dans le cas d'un terrain produisant des denrées essentielles, Marx affirme sans ambiguïté que "... la rente créerait le prix de monopole, si les céréales étaient non seulement vendus au-dessus de leur prix de production, mais au-dessus de leur valeur par suite de l'obstacle que la propriété foncière oppose à l'investissement de capitaux sur un terrain non cultivé sans que cela lui rapporte de la rente." (Marx, 1976 B.: 705) Ce prix est un prix de monopole qu'il ne faut pas confondre avec la situation provisoire d'un prix de marché supérieur à la valeur par suite d'une

hausse dramatique de la demande. Ici encore, c'est l'action de la propriété foncière qui marque la différence.

1.3.3. La propriété parcellaire

Marx consacre également quelques pages à l'étude de la propriété parcellaire dans son chapitre sur la rente. Selon lui, la propriété parcellaire apparaît lorsque la population rurale dépasse la population urbaine et que le mode de production capitaliste n'est pas encore très développé. Dans une telle situation, la rente différentielle correspond à un surproduit différentiel qui va dans la poche du paysan produisant dans les conditions les plus favorables. Il n'y a pas de rente absolue parce que le prix du marché n'atteindra que rarement la valeur. De plus, le rôle essentiel de l'agriculture est d'assurer les moyens de subsistance immédiats, sans égards au taux moyen de profit et à la rente. La seule limite, c'est le salaire nécessaire à la reproduction de la famille (une fois les frais de production déduits).

Moment nécessaire pour le développement général de l'agriculture, la propriété parcellaire doit inévitablement disparaître lorsque le M.P.C. devient dominant. De par sa nature même, elle exclut le développement des forces productives sociales du travail, l'élevage à grande échelle, l'application de la science dans l'agriculture, etc.: "La détérioration progressive des conditions de production et le renchérissement des moyens de production sont une loi inéluctable de la propriété parcellaire." (Marx, 1976 B.: 731) Elle doit donc disparaître et faire place à la propriété foncière moderne, résultat historique du M.P.C., selon Marx.

DEUXIEME PARTIE: Les néo-marxistes

Introduction

Pendant près de cent années, la théorie de la rente foncière capitaliste élaborée par Marx n'a pas été sérieusement remise en question par les penseurs se réclamant du marxisme. Alors que plusieurs économistes non-marxistes (Walras: 1880; Pareto: 1896, Alonso: 1964) se penchaient sur cette théorie pour la réfuter ou en étendre la portée, les marxistes eux-mêmes se désintéressaient de la question ou reprenaient les schémas de Marx sans les modifier ou les enrichir. Pour des raisons que nous ne pouvons expliquer en détail ici, ce sont les analyses sur l'impérialisme, la défense de la théorie de la valeur-travail et le problème de la transformation des valeurs en prix de production qui ont retenu leur attention.

Comment expliquer alors ce déferlement d'études néo-marxistes sur la théorie de la rente, observée depuis le début des années 1970? Pour répondre à cette question, il faut bien voir que ces études portent sur des sujets très variés ayant en commun l'analyse de la propriété foncière. On peut distinguer trois champs d'analyses privilégiés chez les néo-marxistes qui s'intéressent à la rente: 1. les rapports agriculture-capitalisme, donc l'analyse de la propriété foncière et de la rente agricole; 2. la question urbaine; 3. l'analyse de la rente dans le secteur des richesses naturelles (la rente pétrolière surtout). Remarquons d'abord que cette production théorique est en grande partie l'oeuvre des néo-marxistes français et de penseurs qui publient en France. Or dans ce pays, la petite propriété parcellaire, théoriquement vouée à la disparition avec

le développement du mode de production capitaliste selon Marx, demeure très importante (en 1970, 66% des exploitations agricoles françaises avaient une taille de 100 hectares ou moins, 59.5% avaient une taille de 50 hectares ou moins). (cf. Vergopoulos, 1974: 227) Dans les anciennes colonies françaises (en Afrique, particulièrement), le phénomène se reproduit. Plutôt que de détruire systématiquement la petite propriété parcellaire ou la propriété communale, le mode de production capitaliste s'en accomode parfois fort bien (ou semble s'en accomoder). Devant la persistance de ces phénomènes "anormaux", non-conformes au développement prévu par la tradition marxiste prédominante (c'est-à-dire l'avènement de la grande propriété foncière qui loue la terre aux capitalistes-fermiers), les penseurs se réclamant du marxisme se sont vus dans l'obligation d'ouvrir le débat sur certaines questions que plusieurs croyaient réglées: la persistance de ces phénomènes "anormaux" résulte-t-elle de déviations historiques qui se résolveront à coup sûr dans un avenir plus ou moins rapproché? y a-t-il un développement "normal" de l'agriculture capitaliste? comment évaluer la place et la fonction des classes paysannes dans le schéma classique de la lutte des classes? Etc. Les auteurs étudiés dans cette deuxième partie (Rey, Amin, Gutelman, Vergopoulos, Faure) ne sont pas les seuls à avoir étudié ces questions; leur importance pour nous vient de ce qu'ils ont tenté d'y répondre en se servant, non sans l'avoir critiqué ou même modifié considérablement, de la théorie de la rente foncière capitaliste de Marx.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, certains néo-marxistes (cf. Alain Lipietz, Christian Topalov, Michel Dechervoix, Bruno Théret) se servent

également de la théorie de la rente foncière pour l'étude du tribut foncier urbain et de la rente pétrolière. Selon Jean-Louis Guigou, "la France, notamment, a connu un très fort exode rural et une véritable explosion urbaine" au cours des années 1955-1975. (Jean-Louis Guigou, 1982: 552). Ces migrations importantes ont créé plusieurs problèmes et ont propulsé l'espace urbain au centre des conflits sociaux. La ville est devenue le lieu privilégié des contradictions sociales et les néo-marxistes qui l'analysent se sont intéressés à la "production de logement ou plus généralement l'organisation du cadre bâti (...) (Jean-Louis Guigou, 1982: 553). Au sujet de la rente pétrolière, et minière, ou de la rente produite dans ce que Mohssen Massarat appelle "the sphere of extraction" (la sphère de l'extraction) les études se penchent généralement sur la détermination du prix de matières premières ayant une même valeur d'usage (ex: le pétrole, le charbon et le gaz naturel ont une même valeur d'usage "énergétique") et sur la distribution des surprofits apparaissant grâce à la situation différentielle (facilité d'extraction, de transport, etc.) de ces matières premières. Le même Massarat (in Turner, 1980) peut ainsi élaborer une analyse du "choc pétrolier" de 1973 s'appuyant sur des bases autrement plus solides que les explications "psychologiques" de l'arrogance des émirs arabes.

Notre étude se limitera cependant à la théorie marxiste de la rente telle qu'utilisée pour l'analyse du secteur agricole, bien que trois des auteurs choisis (Lipietz, Dechervois et Théret) aient davantage oeuvré sur la question urbaine.

Chapitre I: Pierre-Philippe Rey: sortir du M.P.C.

On peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est le texte de Pierre-Philippe Rey Sur l'articulation des modes de production (1970) qui est à l'origine du renouveau des études marxistes sur la rente foncière. Le ton polémique et l'originalité de la solution de Rey aux problèmes qu'il perçoit dans la théorie de Marx font de ce texte la seconde référence essentielle dans la littérature marxiste consacrée à la rente (la première étant, bien entendu, l'oeuvre de Marx). Tous les auteurs qui seront étudiés par la suite se réfèrent au texte de Rey, soit pour s'en inspirer, soit pour le critiquer.

La première partie de ce chapitre s'efforcera de situer l'article consacré à la rente dans la problématique générale de l'auteur. Ensuite, nous passerons à l'étude de cet article dont nous ferons la synthèse. Enfin, nous essaierons d'élaborer une première critique de la contribution de l'auteur.

1.1. La problématique générale

Les travaux de Rey se réclament d'une tradition militante qu'il considère comme l'objectif indépassable du matérialisme historique. Comme il l'écrit lui-même: "(...) sans mouvement révolutionnaire, ou à côté du mouvement révolutionnaire, il n'y a que des théories réactionnaires!"

(P.-P. Rey 1978: 219) Son article Sur l'articulation des modes de production (d'abord publié en 1970, dans Problèmes de planification, puis dans un livre intitulé Les alliances de classes, 1978) se veut une réponse à certaines

thèses d'inspiration marxiste sur le développement du sous-développement. Selon Rey, ces thèses n'ont rien de marxiste. Il est aberrant de croire que le capitalisme en arrive, par nécessité ou par une mauvaise volonté perverse, à travailler au sous-développement du Tiers-Monde. Ce que recherche la bourgeoisie, c'est l'élargissement des rapports de production capitalistes lui permettant d'extorquer davantage de plus-value. La bourgeoisie ne demande rien de mieux que de pouvoir "développer" tous les continents. Si elle n'y arrive pas, c'est que les modes de production précapitalistes lui opposent une résistance farouche. Il faut donc rechercher les contradictions réelles qui empêchent la bourgeoisie de développer les rapports de production capitalistes. C'est dans cette veine qu'il faut comprendre ses travaux précédents sur la structure de classe du mode de production lignager (1971).

Rey affirme que l'ébauche d'une théorie capable de penser les articulations entre les modes de production se trouve dans le capital, bien qu'elle s'y cache sous des raisonnements incomplets, sous des hypothèses non-poursuivies qu'il s'agira de reconstruire pour en arriver à préciser les caractères généraux de toute transition vers le capitalisme.

1.2. L'erreur de Marx

Rey débute son article par une citation de Marx tirée de l'Introduction à la critique de l'économie politique:

Le capital est la forme économique de la société bourgeoise qui domine tout. Il constitue nécessairement le point de départ comme le point final et doit être expliqué avant la propriété.

foncière. Après les avoir examinés chacun en particulier, il faut examiner leur rapport réciproque. (Marx, in Rey, 1978: 23)

Rey en conclut immédiatement que dans le texte qui précède, "propriété foncière et capital apparaissent bien connoter deux modes de production différents (...)" (Rey, 1978: p.24) et que le programme de Marx en 1857 (date de l'Introduction) était d'étudier séparément les deux modes de production et par la suite, leur articulation. Ce qu'il n'a pas fait dans le Capital! Mais de quelle propriété foncière s'agit-il? Marx nous dit très clairement au début de sa section consacrée à la rente "qu'il a existé également ou qu'il existe encore d'autres formes de propriété foncière ou d'agriculture" qui ne présentent aucun intérêt pour son développement. "Elle ne peut s'intéresser que les économistes qui ne traitent pas le mode de production capitaliste dans l'agriculture et la forme de propriété foncière correspondante (...)" (Marx, 1976: 565). En replaçant dans son contexte la citation que présente Rey pour appuyer sa thèse, nous croyons qu'on ne peut l'opposer au projet clairement exprimé dans le Capital, contenu dans la citation précédente:

Dans la société bourgeoise, c'est l'inverse. L'agriculture devient de plus en plus une simple branche de l'industrie et elle est entièrement dominée par le capital. Il en est de même de la rente foncière. Dans toutes les formes de société où domine la propriété foncière, le rapport avec la nature reste prépondérant. Dans celles où domine le capital, c'est l'élément créé par la société, par l'histoire. On ne peut comprendre la rente foncière sans le capital. Mais on peut comprendre le capital sans la rente foncière. Le capital est, etc." (... voir citation plus haut) (Marx, 1977: 172).

Comment Rey peut-il affirmer que Marx se propose d'analyser le capital et la propriété foncière comme des formes économiques connotant deux modes de production alors que le programme de Marx est clairement celui-ci: étudier la rente foncière et la propriété foncière telles qu'elles existent après avoir été transformées par l'action du capital. Et Marx ajoute: "Il ne s'agit pas du rapport qui s'établit historiquement entre les rapports économiques dans la succession des différentes formes de société. (...) Il s'agit de leur articulation dans le cadre de la société bourgeoise moderne." (Marx, 1977: 175) Ce qu'il a étudié (et que nous avons décrit) pour la rente foncière ...

Rey poursuit quand même son idée. A la lumière du texte cité, il faut maintenant refaire l'analyse de la rente foncière en bouchant les "trous suivants": 1. Préciser le lieu de la rente, c'est-à-dire nommer le rapport économique dont il s'agit; 2. préciser le mode de production; 3. déterminer quelles sont les classes déterminées par ce rapport économique; 4. réparer le fiasco de la rente absolue.

Les raisons qui expliquent ces faiblesses de l'analyse de Marx ne sont pas facile à découvrir, selon Rey. Il avance l'hypothèse selon laquelle Marx, en étudiant Ricardo de façon intensive, s'est laissé piéger dans l'univers ricardien, qui est celui du mode de production capitaliste.

Voyons maintenant comment Rey découvre les "trous" de l'analyse de Marx. Chez ce dernier, l'analyse de la rente foncière absolue est indépendante de l'analyse de la rente différentielle. Alors que la seconde explique le surprofit qui surgit quand certains producteurs disposent de meilleures conditions dans une sphère de production particulière, la

première a pour source "des conditions particulières à l'ensemble d'une branche qui la font échapper en partie ou en totalité à la concurrence que se livrent les capitaux d'une branche à l'autre." (Rey, 1978: 38-39) Les statisticiens avaient déjà confirmé l'existence d'une rente absolue importante à l'époque de Marx et c'est cette constatation qui l'a amené à penser la solution théorique que ne pouvait découvrir Ricardo. Cette solution, c'est évidemment la distinction entre la valeur d'une marchandise et son prix de production, rendu possible par la découverte de la péréquation du taux de profit. S'il y a un obstacle empêchant l'entrée des capitaux des autres branches (donc restriction de la mobilité des capitaux à la recherche d'un profit plus élevé) dans une branche à faible composition organique du capital, il se constitue un surprofit dans cette branche. Or, nous l'avons vu, le capital qui cherche à investir dans le sol rencontre un tel obstacle, la propriété foncière.

Puisque cet obstacle conserve la plus-value créée dans un secteur, plus-value qui devrait normalement être redistribuée grâce au mécanisme de la péréquation, la rente constitue donc une ponction effectuée sur les profits des autres secteurs. De plus, si cette rente est perçue par un propriétaire foncier, il s'agit d'une ponction sur les profits de l'ensemble de la classe capitaliste.

Rey résume en affirmant que l'existence d'un surprofit convertible en rente absolue dépend de la capacité qu'a le prix de vente (le prix de marché chez Marx) à s'élever au-dessus du prix de production. Ce prix de vente varie entre deux limites extrêmes: la valeur et le prix de production. Selon Rey, deux conséquences doivent être déduites de ce phénomène:

1. Il n'y a de surprofit possible que si la valeur des marchandises produites dans un secteur est supérieure au prix de production de la branche, c'est-à-dire que cette branche doit avoir une composition organique du capital inférieure à la moyenne du capital social.

2. En admettant que cette condition soit réalisée (comme c'est le cas en agriculture), la rente foncière absolue ne sera jamais très élevée.

Pourquoi? Parce que, nous rappelle Rey, "la propriété purement juridique de la terre ne procure pas de rente foncière au propriétaire." (Marx, in Rey, 1978: 45) Rey souligne ici une contradiction apparente chez Marx. Au sujet du cas classique de la terre la moins fertile (le terrain A.), Marx déclare d'une part qu'un propriétaire foncier n'affermira pas celle-ci s'il n'est pas certain que le prix soit assez élevé pour a. procurer le taux de profit moyen au fermier; b. lui procurer une rente. D'autre part, il affirme que la propriété foncière ne rapporte rien si elle n'est pas affermée, qu'elle est, du point de vue économique, sans valeur et qu'une faible hausse du prix de marché suffira à jeter cette terre relativement moins fertile sur le marché. Or cette faible hausse du prix de marché ne peut rapporter une rente absolue substantielle, surtout si cette rente correspond à ce qui reste lorsque le fermier capitaliste a empoché ses profits.

Rey conclut donc que Marx n'arrive pas à expliquer théoriquement l'existence, empiriquement constatée, d'une rente foncière absolue importante. Voilà pour le fiasco de la rente absolue.

Poursuivant son analyse critique de la théorie de Marx, Rey va chercher le lieu (ou l'instance économique) de la rente foncière absolue.

La propriété purement juridique de la terre ne permet pas de créer une rente foncière, mais elle donne le droit de rétention de ne pas affermer la terre. Ce caractère juridique est commun à toutes les formes de rente. Ce qu'il faut cependant expliquer, c'est la réalisation économique de cette fiction juridique, son lieu dans le procès de reproduction (qui est le procès global intégrant les procès de production et de circulation). Marx semble dire que la rente absolue est le résultat d'un rapport de production ayant lui-même pour base le mode de production capitaliste. Rey déduit ce fait à partir de citations comme celle-ci:

La rente foncière ainsi capitalisée (...) constitue le prix d'achat ou valeur de la terre: catégorie *prima facie* (de toute évidence) irrationnelle tout comme le prix du travail, puisque la terre n'est pas un produit du travail et n'a donc pas de valeur. Par ailleurs, derrière cette forme irrationnelle se dissimule un rapport de production réel. (Marx, in Rey, 1978: 47)

La rente foncière absolue est donc la forme économique d'un rapport de production. Entre qui et qui? Selon Rey, il est clair qu'il s'agit d'un rapport de production entre les propriétaires fonciers et les fermiers capitalistes, c'est-à-dire entre deux classes de non-producteurs. Peut-on établir un parallèle entre ce rapport de production et celui présent dans une société par actions entre le capitaliste-propriétaire (qui reçoit des intérêts) et le capitaliste-dirigeant (qui reçoit le profit d'entrepreneur)? Pas selon Marx, puisque la rente foncière "n'a pas de fonction dans le procès de production lui-même." (Marx, in Rey, 1978: 49) Mais Marx ajoute:

(...) le fait que 1) la rente est limitée à l'excédent sur le profit moyen et que 2) le propriétaire foncier se trouve déchu de son

rôle d'organisateur et de maître du procès de production (...) est un résultat historique spécifique du mode de production capitaliste. Une condition historique de ce système est que la terre ait pris la forme de la propriété foncière. (Marx, in Rey, 1978: 49)

Pour mieux comprendre la véritable nature du rapport entre le propriétaire foncier et le fermier-capitaliste, Rey affirme qu'il convient de se pencher sur la propriété foncière comme "condition historique" et "résultat historique spécifique" du M.P.C.

Comme condition historique, puisque le mode de production capitaliste exige pour se développer que les producteurs soient radicalement séparés de leurs moyens de production. La base de cette séparation, c'est l'expropriation des petits fermiers et c'est la propriété foncière qui se charge de l'effectuer comme en témoignent les analyses historiques de Marx sur l'accumulation primitive. Ensuite, nous dit Rey, le moulinet de la double reproduction capitaliste (reproduction des conditions techniques et des rapports sociaux) élargit et maintient cette première séparation. On pourrait donc en déduire qu'une fois cette "mission historique" accomplie, la propriété foncière pourrait disparaître sans bruit, d'autant plus qu'elle "apparaît comme superflue et néfaste à un certain niveau de développement économique, même du point de vue de la production capitaliste." (Marx, in Rey, 1978: 46). Comment alors concilier cette autre affirmation de Marx avec la précédente: "Le monopole de la propriété foncière est une condition historique préalable qui reste la base permanente du mode de production capitaliste." (Marx, in Rey, 1978: 52) En fait, Marx fait ici allusion au rôle que joue la propriété foncière dans le processus de

réification des rapports sociaux. La terre et le capital s'érigent en puissance autonome, dépouillés de leurs rapports sociaux. Or s'il existe un rapport social d'exploitation que dissimule la personnification "capital", il n'en est pas de même pour la terre, à moins de croire à l'existence d'un rapport social d'exploitation entre deux classes de non-producteurs, ce qui, affirme Rey avec force, est un non-sens.

Avant de présenter la solution de Rey aux impasses qu'il décèle dans les analyses de Marx, arrêtons nous sur sa démarche. Telle que décrite par Rey (et, les ratés du début mis à part, nous pensons que sa description de la théorie de Marx est assez fidèle), l'analyse de la rente absolue chez Marx conduit effectivement à un cul-de-sac. En effet, elle postule pratiquement une rente foncière absolue voisine de zéro puisqu'une faible hausse du prix de marché suffit à jeter de nouvelles terres sur le marché, la propriété foncière n'ayant, du point de vue économique, aucune valeur tant qu'elle n'est pas affirmée. Mais affirmer ceci, c'est oublier que cette propriété foncière peut avoir, pour celui qui la détient, une valeur d'usage autre, une valeur non-économique qu'il ne sacrifiera que si la prestation monétaire est telle qu'il ne puisse la refuser. Autrement dit, la possibilité qu'un facteur non-économique (ex: l'attachement à la terre) puisse avoir des effets économiques n'est jamais considérée, ni par Marx, ni par Rey. Conclure qu'une faible hausse du prix de marché suffit à jeter de nouvelles terres sur le marché revient à éliminer, sans même la considérer, cette possibilité.

1.3. La solution de Rey

Pour découvrir le rapport social de production qui se cache sous la rente foncière, forme économique de la propriété foncière, il faut élucider cette curieuse citation de Marx: "Elle (la propriété foncière) dépossède les ouvriers de leurs moyens de travail." (Marx, in Rey, 1978, p.55) Pourtant, s'étonne Rey, dans ses analyses historiques sur l'accumulation primitive, Marx démontre clairement que ce sont les paysans qui sont dépossédés de leurs moyens de travail par les propriétaires, pas les ouvriers. Rey conclut que nous sommes donc en présence d'un rapport social de production opposant propriétaires et paysans. Si Marx s'est refusé à identifier formellement ce rapport, c'est qu'il a persisté à vouloir expliquer la rente absolue à l'intérieur du mode de production capitaliste.

Surgit alors un tout autre problème: en quoi des rapports de production précapitalistes peuvent-ils déterminer une rente foncière capitaliste? En fait, ce problème en contient deux: de tels rapports de production peuvent-ils faire apparaître une rente absolue qui ne soit pas pratiquement nulle?; en quoi cette rente est-elle capitaliste?

Il est évident, nous dit Rey, qu'en affermant une terre à un paysan, l'exigence du taux moyen de profit s'évapore. Dans un tel rapport de production, le taux de la rente ne se fixe pas de la même façon (l'emploi de la violence demeure possible). Or on voit mal pourquoi un propriétaire foncier accepterait d'affermier sa terre à un fermier-capitaliste lui procurant une rente inférieure à celle que lui procure l'exploitation du travail paysan.

"Ainsi, il n'y a pas seulement concurrence des capitaux, mais concurrence des terres, lesquelles ont pour caractéristique de pouvoir supporter une mise en valeur par plusieurs modes de production différents."

(Rey, 1978: 59)

Dans ce schéma, la propriété foncière n'est peut-être qu'une "fiction juridique", mais derrière cette fiction "se cachent en fait des rapports de production réels, mais extérieurs au mode de production capitaliste."

(Rey, 1978: 59). Cela dit, ce sont les mécanismes inhérents au mode de production capitaliste qui permettent à la propriété foncière de percevoir une rente foncière capitaliste en créant un surprofit durable sur une base naturelle. Voilà pourquoi Rey définit ainsi cette rente:

La rente foncière "capitaliste" est un rapport de distribution du mode de production capitaliste, et ce rapport de distribution est l'effet d'un rapport de production d'un autre mode de production auquel le capitalisme se trouve articulé." (Rey, 1978: 60)

Et la propriété foncière? Elle est ce "résultat historique spécifique" dont il a été question plus haut, issu de l'articulation entre le mode de production féodal et le mode de production capitaliste, elle est le produit d'une période de transition.

Notons que Rey analyse le rôle de la propriété foncière dans la période de transition de façon plus détaillée dans son deuxième chapitre sur le procès d'articulation, que nous n'avons pas à voir.

1.4. Critique de Rey

L'article de Rey décèle des faiblesses véritables dans l'analyse

de Marx. Toutefois la solution qu'il propose soulève elle-même quelques questions.

Précisons que Rey étudie toujours le cas du sol le moins fertile ou, plus exactement, le cas du terrain A. dont la fertilité ne permet pas encore la mise en culture (il peut y avoir des terrains beaucoup moins fertiles). Si le prix de marché monte faiblement, ce terrain sera affermé soit à un fermier-capitaliste (l'hypothèse de Marx) ou à un paysan (hypothèse de Rey). Dans le premier cas, la rente absolue sera presque nulle alors qu'elle sera substantielle dans le second. Ce que Rey oublie, c'est l'étude des conditions de production de ce paysan. En effet, les produits des sols plus fertiles sont le résultat d'une production capitaliste, donc d'une agriculture rationalisée. Même si le paysan n'exige pas le profit moyen, il doit quand même réaliser ses ventes sur le marché, c'est-à-dire que la productivité du travail à l'oeuvre dans la production paysanne doit se rapprocher de celle du capitaliste-fermier qui cultive un sol un peu plus fertile (le terrain B.). Rey ne se préoccupe pas de ce problème, mais son analyse postule cette productivité assez grande de l'exploitation paysanne. Bref, il faut que la productivité du travail dans l'exploitation paysanne soit telle que sa production soit le fruit d'un travail socialement nécessaire sanctionné par le marché, sinon son produit ne se vendra pas. On peut bien sûr supposer le cas où la hausse du prix de marché est forte, mais dans ce cas, il deviendra possible d'investir des capitaux additionnels sur les terrains déjà affermés et ces nouveaux investissements n'auront pas besoin de rapporter une rente, rendant ainsi la production paysanne superflue. Inutile d'insister davantage sur

ce point, nous voulions simplement souligner qu'une telle éventualité n'est jamais envisagée par Rey.

Cela dit, nous allons laisser aux auteurs subséquents le soin de critiquer les thèses de Rey de façon plus directe.

CHAPITRE 2: L'éclosion

L'article de Pierre-Philippe Rey fut décisif pour le déblocage des études marxistes sur la rente foncière. La solution de Rey, sa prétention de compléter Le Capital, le développement du concept "d'articulation des modes de production", tout cela provoqua un tir de barrage de la part des marxistes "traditionnels", mais aussi un renouveau théorique important des études sur le développement du M.P.C. et ses modes d'absorption d'éléments précapitalistes. C'est ce renouveau théorique que nous étudierons dans ce chapitre.

2.1. Michel Dechervoix et Bruno Théret: critique de la méthode de Rey

Dans leur livre Contribution à l'étude de la rente foncière urbaine (1979), les deux auteurs veulent analyser la formation du prix du sol urbain et l'évolution des valeurs foncières. Le livre se divise en trois parties: une critique des théories bourgeoises du développement spatial; une introduction à la théorie marxiste de la rente foncière et l'étude de la formation du prix du sol urbain.

C'est la deuxième partie qui nous intéresse, car elle renferme une critique de l'article de Rey. Cette critique se situe sur deux plans: le plan épistémologique et le plan politique. Quant à la contribution personnelle des auteurs - que nous n'analyserons pas - elle se limite à la formalisation mathématique des conclusions de Marx, bien que la rente différentielle II fasse également l'objet d'une discussion assez étoffée.

Pour les auteurs, la solution de Rey résulte d'une lecture ultra-structuraliste de Marx. Au départ, il y a l'affirmation d'Althusser selon laquelle la tâche du matérialisme historique est d'interroger la structure du tout social. Ce tout social se présente comme une "combinaison d'éléments invariants", et non une combinatoire.

Le rapport entre le tout et ses parties est un rapport dialectique, les éléments de la combinaison ne sont pas les "atomes d'une histoire" (Marx, Contribution à la critique de l'économie politique, 1969, p.171), leur place à l'intérieur du tout qu'ils constituent, détermine en retour la forme qu'ils prennent et sous laquelle ils apparaissent. S'ils constituent le tout, le tout les constitue également. L'invariance des éléments porte donc sur autre chose que sur leur forme. (Dechervoix et Thérêt, 1979, p.59)

Ces éléments invariants, ce sont les concepts généraux de Marx, les éléments ayant existé dans toutes les formes de production. Mais le marxisme n'a pas encore répondu correctement à la question suivante: ce tout, est-ce le mode de production ou la formation sociale? Il l'a esquivée de deux façons:

A. Par la distinction objets formels-abstraites/objets réels concrets. C'est, selon les auteurs, la conception de Poulantzas, pour qui les modes de production sont des objets formels-abstraites n'existant pas, au sens fort, dans la réalité. Ce qui existe, ce sont des formations sociales historiquement déterminées. Le Canada sous Pierre Elliot Trudeau constitue, par exemple, un tout social à un moment de son existence historique. Pour Dechervoix et Thérêt, cette conception n'est rien d'autre qu'une façon de poser un mode de production pur et des formations sociales entachées d'impuretés, de résidus. Donc de poser une formation sociale dont la "structure

n'est plus celle "d'un mode de production", " mais plutôt "un tout structuré d'éléments différents", ce qui fait dire aux auteurs que le passage "de l'objet formel abstrait à l'objet réel concret se paie d'une torsion de structure bien étrange". (Dechervoix et Théret, 1979, p.60).

B. Il y a aussi cette autre conception: celle d'une formation sociale qui serait un tout social constitué par l'articulation de modes de production, dont l'un est dominant. C'est ce que défend Pierre-Philippe Rey. Pour Dechervoix et Théret, cette conception est irrémédiablement réductionniste. Pour la distinguer de la précédente, ses partisans ont dû introduire la notion d'instance économique, qui procède elle-même d'un découpage de la formation sociale en trois niveaux: économique, politique et idéologique. Le résultat final est le suivant: "la formation sociale, serait finalement cette "structure" à double dominante: domination d'un mode de production sur un autre à l'intérieur de l'instance économique, domination d'une instance sur une autre à l'intérieur du tout social." (Dechervoix et Théret, 1979: 61). L'insuffisance manifeste de cette conception provient de l'exclusion d'une logique autre que la logique économique dans l'explication des formes qui apparaissent au sein de l'instance économique.

En d'autres mots, elle ne permet pas de comprendre le rôle que jouent les représentations de l'économique au sein de cette instance.

Cette déviation théorique de Rey est inscrite dans son analyse de la rente foncière agricole et dans les propositions politiques qui en découlent. La thèse principale de Rey repose sur deux révisions du

Capital: A. Une conception économiste des rapports de distribution;
B. la domination du procès de circulation dans le procès de reproduction
(procès de production et procès de circulation).

Reprenant la thèse de Rey (cf. chapitre précédent) et ses conclusions sur les "trous" de l'analyse de Marx, Dechervoix et Thérêt affirment que le Marx de l'Introduction 1857 est le même que celui de la rente foncière et qu'il faut avoir de l'imagination pour écrire le contraire. Ce vrai Marx, Rey le construit à l'aide d'une lecture tronquée du Capital, en particulier le livre I (que Rey omet de lire!). Selon lui, la rente foncière agricole est l'expression d'un rapport de production du mode de production féodal et d'un rapport de distribution du M.P.C. ou plutôt d'un rapport de distribution qui apparaît lors du procès d'articulation des deux modes de production. Le cœur de cette définition, c'est la distinction entre rapports de production et rapports de distribution. Mais qui fait cette distinction, Marx ou Rey? Dechervoix et Thérêt affirment qu'il s'agit là d'une conception qui appartient à Rey, pas à Marx. Marx définit les rapports de distribution de la manière suivante:

La valeur nouvellement ajoutée par le nouveau travail de l'année, donc aussi la part du produit global, se décompose par conséquent en trois parties revêtant trois formes différentes de revenu; ces formes indiquent qu'une partie de cette valeur appartient ou revient au propriétaire de la force de travail, une autre au propriétaire du capital, une troisième au détenteur de la propriété foncière. Ce sont donc là des rapports ou des formes de distribution car elles expriment les proportions dans lesquelles la valeur globale nouvellement créée se répartit entre les possesseurs des différents agents matériels de la production. (Marx, in Dechervoix et Thérêt, 1979: 66-67)

Ici, Marx répond clairement à la question de Rey: "quel est le lieu (chez Marx), au sein de l'instance économique, de la "réalisation économique" de la propriété foncière, la rente?" (Rey, 1978: 47) Nous savons ce que fut la conclusion de Rey: un rapport de production. Mais cette définition de Marx peut induire en erreur si elle n'est pas complétée par cette autre proposition: "enfin, que les rapports de distribution sont identiques, pour l'essentiel, avec ces rapports de production, qu'ils en constituent l'autre face de sorte que tous deux partagent le même caractère historique transitoire." (Marx, in Dechervoix et Théret, 1979: 67-68). Un rapport de distribution n'est donc pas indépendant d'un rapport de production. Il n'est qu'une des formes d'apparition historiquement déterminée d'un rapport de production, lui-même produit de l'histoire. Ce n'est donc pas le seul pouvoir juridique de la propriété foncière qui lui procure un revenu.

Prompts à jeter l'anathème, Dechervoix et Théret vont accuser Rey du terrible péché de "juridisme", c'est-à-dire de l'inversion du rapport de détermination entre l'économique et le juridique. Leur accusation repose sur les deux citations suivantes: "Ainsi, l'obstacle est un obstacle juridique. Sa forme économique n'est que la manifestation au sein de la structure économique de sa forme juridique."⁵⁴ "Quand on passe du capital à la terre, le rapport de détermination entre l'instance juridique et l'instance économique s'inverse." (Rey, in Dechervoix et Théret, 1979: 69). Seulement voilà, ces affirmations de Rey visent ce qu'il croit être la conception de Marx. Ses propres conclusions sont très différentes et elles s'opposent à celles que lui attribuent Dechervoix et Théret. "Dans notre perspective,

ce sont bien des rapports de production qui déterminent la rente foncière "capitaliste". (...) si cette rente absolue existe, et est effectivement fort loin d'être négligeable, c'est que derrière la "fiction juridique" se cachent en fait des rapports de production réels, mais extérieurs au mode de production capitaliste." (Rey, 1978: 59) Voilà un "juridisme" qui ressemble beaucoup à celui des auteurs! Reste toutefois cette différence: ces rapports de production sont capitalistes dans un cas (Dechervoix et Théret), mais pas dans l'autre.

Pour les auteurs, le propriétaire foncier joue un double rôle dans le procès de production:

A) Il détient un élément essentiel à la production capitaliste agricole.

B) Il exproprie les producteurs directs et les sépare ainsi de leurs moyens de production.

Bien sûr, les véritables producteurs sont les ouvriers payés par le fermier capitaliste, pour qui l'agriculture ne constitue qu'une sphère de production particulière dans laquelle il peut investir. D'où cette étrange proposition des auteurs: "C'est pour cette raison que l'entrepreneur capitaliste ne peut être en même temps propriétaire foncier. S'il en était autrement, il perdrait la liberté de mouvement pour son capital. Il deviendrait autre chose qu'un capitaliste." (Dechervoix et Théret, 1979: 69) Pourquoi? Parce qu'il serait à la fois propriétaire d'un terrain et de moyens de production? C'est aussi le cas dans la majorité des autres sphères de production. Parce que la terre entre comme élément naturel dans le procès de production? Et puis? Il peut la vendre pour

une autre terre ou pour investir dans une autre sphère, tout comme les autres capitalistes. Nous ne voyons aucune nécessité logique, inhérente au mode de production capitaliste, dans le maintien d'une propriété foncière séparée de l'exploitation, et nous pensons que le développement de l'agriculture capitaliste américaine et canadienne illustre ce point de vue. En Amérique du Nord, la grande majorité des fermiers possèdent leurs terres (cf. Vergopoulos, 1974: 184). C'est là bien sûr, la conséquence historique du processus de colonisation, tout comme le maintien de la propriété foncière dans certains pays d'Europe est une conséquence historique de l'existence antérieure du mode de production féodal.

Revenons à la seconde fonction de la propriété foncière dans le procès de production. Selon Rey, la sale besogne de l'expropriation des producteurs directs est accomplie par la propriété foncière au moment de l'accumulation primitive, après quoi, c'est le double moulinet de la reproduction capitaliste qui maintient et accentue cette séparation. Aussi, quand Marx écrit: "Elle (la propriété foncière) dépossède les ouvriers de leurs moyens de travail." (Marx, in Rey, 1978: 55), il ne peut s'agir que d'un lapsus puisque ce sont les paysans qui sont dépossédés par la propriété foncière. Pour Deschervoix et Théret, Rey a tort de limiter cette fonction d'expropriation de la p.f. à la seule période de l'accumulation primitive. Le double moulinet de la reproduction capitaliste suppose le maintien de la p.f., qui est l'une des conditions objectives de l'existence de ce double moulinet. Mais puisque "(...) le monopole de la terre tient une place privilégiée." (Dechervoix et Théret, 1979: 71) dans ce mouvement de reproduction, ce monopole peut être assuré aussi bien par

l'étatisation des terres ou par le capitaliste fermier possédant sa terre que par la p.f. proprement dite. Là encore, il n'y a aucune nécessité logique inhérente au M.P.C. qui dicte ce maintien.

La critique que font les auteurs de la "revision" de Rey tombe à plat pour deux raisons:

1. Si Rey fait une lecture spé cieuse de Marx, Dechervoix et Théret font également une lecture spé cieuse de Rey. Nous avons vu comment ils confondent parfois le résumé du Capital selon Rey avec les positions théoriques de ce dernier. Peut-être pouvons-nous mieux perçer le sens de leur critique à la lueur de cet extrait: "On voit ici, très concrètement, comment une déviation théorique, la problématique de l'articulation, en évacuant le problème des conditions et des formes de l'exploitation, de l'idéologie qu'elles nourrissent et qu'elles produisent, ouvre la porte à des positions politiques populistes." (Dechervoix et Théret, 1979: 65) Or, l'acquis "essentiel du marxisme (cf. lorsque Marx pense ce qu'il a découvert: la dictature du prolétariat) n'est-il pas que le développement du capitalisme est, en même temps, développement du travailleur collectif et développement des conditions économiques et idéologiques de son organisation pour la prise du pouvoir." (Dechervoix et Théret, 1979: 65) On conçoit ce qui les sépare d'un Pierre-Philippe Rey:

Ainsi apparaît dans toute sa hideur réactionnaire, quels que soient les oripeaux dont elle se couvre, fussent-ils pseudo marxistes, la thèse suivant laquelle le développement de la production matérielle est un bien en soi, quelques soient les rapports de production. Mais il existe un déguisement "révolutionnaire" plus subtil de la même thèse: ce déguisement consiste à décréter à

priori, (...) que le développement des rapports de production capitaliste est nécessaire dans les pays "sous-développés" avant qu'une révolution socialiste soit possible. (Réy, 1978: 18)

Cette divergence entre les auteurs et Rey illustre le fossé qui sépare les tenants du marxisme traditionnel des analyses (de certaines analyses ...) néo-marxistes. A la logique exclusive et inexorable des premiers, les néo-marxistes opposent l'exigence de l'histoire, de la contingence (et, pour la pratique politique, du volontarisme).

La première logique apparaît sans fard dans l'analyse du rôle de la propriété foncière moderne dans le M.P.C., qui constitue la deuxième pierre d'achoppement sur laquelle bute la critique de Dechervoix et Thérêt. La propriété foncière séparée de l'exploitation n'est pas la forme universelle du développement capitaliste en agriculture et nous ne savons pas pourquoi Dechervoix et Thérêt s'obstinent à ignorer cette évidence. Cette fidélité aux analyses de Marx se justifie difficilement, étant donné les nombreux cas historiques qui témoignent du développement multiforme de l'agriculture capitaliste.

2.2. Alain Lipietz: le tribut foncier

Dans la postface de son livre Le tribut foncier urbain (1974), Alain Lipietz énonce clairement le but de ses propos: "Le moment est venu de préciser le statut théorique des rapports en jeu dans la théorie du tribut urbain (...)" qu'il a présenté auparavant (Lipietz, 1974: 206). Il profite de l'occasion pour discuter du texte de Pierre-Philippe Rey et des usages possibles de la thèse de ce dernier pour l'analyse de la rente foncière urbaine. Nous nous limiterons cependant à la seule critique du statut de la rente foncière agricole chez Rey.

Précisons dès le départ que Lipietz accepte les conclusions de Rey pour l'étude de la rente foncière agricole. Cependant, il critique certains concepts de ce dernier et rejette la validité de certains arguments. D'abord, le premier argument de Rey: selon le schéma même de Marx, la rente absolue sera quasiment nulle puisque le seul pouvoir du propriétaire foncier consiste à ne pas exploiter sa terre tant que les conditions économiques ne lui permettent pas de recueillir un excédent et que la seule propriété purement juridique de la terre est, économiquement, sans valeur; une faible hausse du prix de marché suffira donc pour que les terres non-affermées soient jetées sur le marché. Dans ce premier argument, nous dit Lipietz, il y a le postulat de la concurrence entre les propriétaires fonciers. Or, rien n'est moins certain que l'existence d'une telle concurrence:

(...) ce raisonnement néo-classique qui pose la "concurrence pure et parfaite" n'est pas absolument convaincant (les propriétaires fonciers n'ayant qu'à se coaliser, comme ils l'ont d'ailleurs fait en Angleterre pour imposer le monopole des blés), et que, dans le cas du logement, il ne

réflète nullement la réalité ("les français ne sont, par définition, pas vendeurs", c'est-à-dire qu'ils gardent leur sol pour sa valeur d'usage "affective"). (Lipietz, 1974: 212)

Dans un texte subséquent, Lipietz (1979) dira du propriétaire foncier qu'ils peut tout aussi bien se servir de son terrain pour la chasse à courre que pour l'exploitation!

Cependant, le second argument de Rey lui semble valable. Ce second argument, c'est l'analyse de la propriétaire foncière résultant de la transition-articulation entre le M.P.F. et le M.P.C. Cette transformation de la p.f. (maintenant déchu de son rôle dans la production) permet à Rey d'expliquer deux faits surprenants au premier abord: la rente absolue n'est pas nulle; la p.f., fiction juridique, se révèle étonnamment efficace du point de vue économique. En effet, rien n'empêche le propriétaire foncier de louer son terrain à un paysan (métayer) plutôt qu'à un capitaliste exigeant le profit moyen. De fait, il affermera sa terre à un capitaliste seulement lorsqu'il recevra une rente au moins égale à celle que lui rapporte le métayer. De dire Lipietz: "On s'explique ainsi que la rente foncière soit plus forte sur les terrains "peu productifs" exploités par ceux que Rey appelle "paysans-travailleurs" que sur les grandes exploitations capitalistes" ... (Lipietz, 1974: 214). Et la p.f. n'est pas qu'une fiction juridique, elle masque un rapport de production réel extérieur au M.P.C.. Bien sûr, dans le M.P.C., les rapports de production sont inextricablement liés au politique et au juridique alors que l'expression juridique de ces rapports (i.e. la p.f. moderne) est issue de la transition.

Lipietz rejoint ouvertement Poulantzas dans le débat sur le tout social (dont il a été question lorsque nous avons étudié la contribution de Dechervoix et Théret): "le tout social est toujours un tout complexe articulé d'instances relativement autonomes, dont les indices d'autonomie et de dominance sont déterminés par l'instance économique." (Lipietz, 1974: 218). Chez lui, l'accent est mis davantage sur la transformation que subit la propriété foncière issue du M.P.F., transformation que nécessite la transition (l'accumulation primitive) au M.P.C., mais il se range du côté de Rey pour conclure que la propriété foncière n'est pas une base permanente du M.P.C., et que la grande exploitation capitaliste n'est pas le chemin unique du développement de l'agriculture dans le M.P.C.

2.5. Michel Gutelman: structures agraires et rente

Avec cet auteur, nous abordons de front la question agraire (ou paysanne). L'ouvrage de Gutelman (Structure et réformes agraires: 1974) se veut didactique. Il s'agit de présenter une méthode, un instrument théorique pour étudier les réformes agraires. Parmi ces concepts utilisés, la théorie marxiste de la rente foncière figure de façon prééminente. Nous nous pencherons sur ses analyses de la rente absolue, de la rente de monopole et de la propriété parcellaire.

Pour poser le problème de la rente absolue, Gutelman reprend l'exemple donné par Marx, le cas du terrain le moins fertile (le terrain A.) dans le schéma de la rente différentielle. Première évidence, le propriétaire foncier n'affermagera pas sa terre s'il n'est pas compensé par une rente. Seconde proposition, nous supposons que la rente n'est pas payée à même le profit moyen du capitaliste. Dans ce cas, la question demeure: "quelle pourrait être la source et la nature du contenu de cette rente foncière." (Gutelman, 1974: 95) Et l'auteur reprend presque intégralement l'analyse de Marx. Résumons-la brièvement: "la possibilité de la rente foncière absolue provient de ce que le prix de production des marchandises peut ne pas être égal à leur valeur; il suffit pour cela que la composition organique de la branche soit inférieure à la moyenne sociale. Or, c'est précisément le cas de l'agriculture. Mais cette possibilité ne suffit pas, il faut encore que le mécanisme de la péréquation soit enrayé, c'est-à-dire que la concurrence entre les capitaux des différentes branches de production rencontre un obstacle. Or cet obstacle, le capital qui veut investir dans l'agriculture le rencontre dans la propriété foncière: "... la propriété

foncière permet de faire monter le prix commercial des produits agricoles jusqu'à ce que celui-ci soit égal au prix de production plus un supplément dont ce montant est compris entre la valeur et le prix de production."

(Gutelman, 1974: 97) Cette capacité de faire monter les prix, le propriétaire foncier la doit à son droit de rétention des terres.

Rien de nouveau jusqu'ici. Il s'agit maintenant de découvrir la nature du rapport social dont la rente absolue est l'expression. Or, nous dit Gutelman, la propriété foncière possède une double caractéristique: 1. elle est instrument de captation de la plus value sociale créée hors de son cadre; 2. elle peut créer un obstacle à l'accès des conditions naturelles de production. De plus, cette "double caractéristique de la propriété foncière est (...) celle des modes de production capitalistes." (Gutelman, 1974: 99) Il nous semble au contraire que la première caractéristique qualifie la propriété foncière moderne, pas celle du M.P.F., par exemple. En effet, dans le M.P.F., l'extorsion du surtravail se fait directement. La rente précapitaliste exprime un rapport de production mettant aux prises le p.f. et le producteur direct. Il s'agit donc d'un surtravail produit et capté à l'intérieur du cadre de la propriété foncière féodale. Même au simple niveau logique, si la propriété foncière moderne possède cette double caractéristique en commun avec la propriété foncière féodale, on ne peut en déduire que la "rente absolue est la forme que prend la rente foncière précapitaliste quand le mode de production capitaliste se développe sur la base de la propriété privée de la terre." (Gutelman, 1974: 99) La rente foncière absolue est donc l'expression d'un rapport de production précapitaliste. Entre qui et qui? Entre le propriétaire foncier et le

fermier-capitaliste. Ce dernier reste capitaliste parce qu'il achète la force de travail de ses ouvriers, mais vis-à-vis le propriétaire foncier, il n'est qu'un simple paysan producteur de rente.

Voyons cela. Nous avons découvert (enfin, Gutelman a découvert) un rapport de production précapitaliste. Mettons de côté le caractère absurde d'un rapport de production entre deux classes de non-producteurs; il n'en reste pas moins que le caractère précapitaliste de ce rapport repose sur des postulats douteux: 1. Même si la propriété privée de la terre provient du M.P.F., la propriété foncière moderne n'est pas celle du M.P.F., son rôle n'est plus le même et sa forme historique moderne résulte de l'action du capital. Nous avons déjà cité (deux fois!) le passage où Marx délimite clairement l'objet de son analyse et insiste sur le danger de confondre les différentes formes de propriété, danger qui provient d'une analyse a-historique de la propriété privée. Gutelman semble s'être laissé prendre au piège des catégories éternelles.

2.3.1. La rente de monopole

Marx n'a pas effectué une analyse très élaborée de la rente de monopole, aussi Gutelman s'est appliqué à en construire une.

Lorsque la composition organique du capital investi en agriculture rejoint celle du capital social moyen, la possibilité d'une rente absolue s'évanouit, mais l'exigence d'une rente, d'un loyer pour la terre affermée, demeure. Selon Gutelman, le contenu de la rente que perçoit le propriétaire foncier sera de plus en plus constitué par une partie de la rente différentielle, mais ce fait ne change rien au problème. Le capitaliste qui cultive

le terrain A. devra lui aussi payer une rente. D'où provient cette dernière? Pour l'auteur, il suffit que les deux conditions suivantes soient réunies: "a) que toutes les terres disponibles soient appropriées privativement et b) que la demande de produits agricoles soit toujours supérieure à l'offre." (Gutelman, 1974: 105) La seule hausse de prix consécutive à une augmentation importante de la demande n'explique rien car "nous savons que toute hausse des prix agricoles - quelle qu'en soit la cause - entraîne la mise en culture des terres moins bien placées dans l'échelle des situations différentielles." (Gutelman, 1974: 108) Il faut donc que toutes les terres soient appropriées, nous dit Gutelman.

Reste le problème suivant: pourquoi la production de la dernière terre affermée ne fait-il pas retomber le prix des produits agricoles? En fait, Gutelman repose dans l'analyse de la rente de monopole le problème que croyait avoir découvert Rey dans la théorie de la rente absolue chez Marx:

En pratique, une très faible augmentation de prix des produits agricoles liée à une insuffisance de l'offre devrait donc aboutir très rapidement à la mise en culture de terres appropriées, mais jusqu'alors retenues et tout aussi rapidement ... à une baisse de prix et aboutir conséquemment au retrait de ces terres de la culture. Or, nous savons bien que les choses ne se passent pas ainsi. (Gutelman, 1974: 109)

L'auteur admet que les théories classique et marxiste n'ont jamais répondu adéquatement à cette question. A cela, deux raisons: 1. on a toujours confondu le problème de la rente absolue avec celui de la rémunération du dernier producteur; 2. on a toujours considéré le cas d'une seule production agricole. L'intégration du phénomène de rotation des cultures

va permettre de revoir le problème. Supposons la situation suivante:

	P.P.	prod. q/ha	P.P.T.	P.V.T.	R.D.	p. mar- ché	R.A.	R totale
A	1 200	400	3	2 400	1 200	7,50	600	1 800
B	1 200	300	4	1 800	600	7,50	450	1 050
C	1 200	200	6	1 200	0	7,50	300	300

(Gutelman, 1974: 110)

Tableau 1.

Dans ce tableau, la production du terrain C. (200 quintaux) a fait chuter le prix de marché à 7.5 unités monétaires (u.m.) alors qu'il était à 8 u.m. auparavant. La rente totale des trois producteurs a diminué et si le prix atteignait 6 u.m., la rente produite sur le terrain C. disparaîtrait.

Supposons maintenant que le marché se soit diversifié et qu'il existe une demande pour le maïs (le tableau précédent illustrant le marché du blé).

	P. de P.	q/ha	P. Rég.	P.V.T.	R.D.	p. mar- ché	R.A.	r. total
A	1 200	600	2	2 400	1 200	5	600	1 800
B	1 200	400	3	1 600	400	5	400	800
C	1 200	300	4	1 200	0	5	300	300

(Gutelman, 1974: 111)

Tableau 2.

Remarquons que les conditions en capital sont les mêmes, et que, un prix de 5 u.m., la rente ne peut descendre en-dessous de 300 u.m.: Si

le prix du blé (tableau 1.) descend à 7 u.m., la rente du terrain C. baissée à 200 u.m. et le producteur du terrain a intérêt à abandonner la culture du blé pour celle du maïs. De dire Gutelman: "La limite de la chute de la rente absolue pour le terrain C., le plus mauvais cultivé en blé, est donc le niveau de rente de monopole que l'on peut percevoir sur ce terrain lorsqu'on lui substitue une autre culture." (Gutelman, 1974: 111) Le fermier capitaliste du terrain C. sera donc obligé de cultiver du maïs si le prix du blé descend au-dessous de 7.5 u.m., sans quoi le propriétaire foncier l'expulsera à la fin du bail et affermera sa terre à un fermier lui rapportant au moins 300 u.m., c'est-à-dire la rente minimum produite par la culture du maïs sur le plus mauvais terrain. Cette situation affecte également les producteurs oeuvrant sur les meilleures terres. C'est donc l'évolution relative des prix des produits agricoles (compte tenu de la nécessité de payer le propriétaire foncier) qui détermine les rotations de culture. Ces mêmes rotations ont pour effet de maintenir la rente du dernier producteur bien loin du niveau zéro. Evidemment, il peut se produire pour la culture du maïs ce que nous avons décrit pour le blé. La culture du maïs serait dans ce cas abandonnée pour une autre.

Reste quand même la question du niveau minimal des rentes de monopole pendant une période précise:

La réponse est simple: le niveau minimal des rentes de monopole pour chaque type de terre est déterminé par le type de production substituable sur les différents terrains dont la demande est à un niveau tel que toute chute de rente pour la culture existante entraîne la disparition de cette culture sur le terrain le plus

mauvais et son remplacement par la dernière culture substituable. (Gutelman, 1974: 113-114)

Gutelman doit évidemment modifier la notion de rétention par le propriétaire foncier. Ce dernier ne retient plus simplement sa terre, il la retient vis-à-vis telle ou telle production. Et puisque cette rente de monopole tend à disparaître pour une culture, à réapparaître avec une autre pour s'évanouir à nouveau, elle se compare avec la situation des monopoles qui existent dans l'industrie (à la suite d'une innovation technologique, par exemple) et Gutelman conclut qu'il s'agit là d'une rente capitaliste.

Pour ingénieuse qu'elle soit, la réponse de Gutelman présuppose encore la concurrence entre propriétaires fonciers. La critique qu'adresse Lipietz à Rey nous apparaît tout aussi valable pour l'analyse de Gutelman. La seule propriété juridique de la terre est sans valeur économique, mais elle possède une valeur d'usage affective qui explique qu'une terre ne soit pas nécessairement jetée sur le marché à la suite d'une faible hausse du prix des produits agricoles. Bien sûr, Gutelman introduit aussi un nouvel aspect, les rotations historiques des cultures, mais il n'est pas besoin de la propriété foncière pour les expliquer. Les capitalistes fermiers qui possèdent leurs terres recherchent toujours le profit maximum et si la culture du maïs devient plus profitable que celle du blé, ils abandonneront cette dernière. L'erreur de Gutelman est double:

1. il admet la concurrence pure et parfaite entre les propriétaires fonciers;
2. il justifie le maintien "théorique" de la propriété foncière séparée de l'exploitation en lui attribuant la responsabilité des rotations historiques de culture.

2.3.2. La propriété parcellaire

Gutelman débute ce chapitre par une constatation: le rapport de production capitaliste pur (propriétaire foncier-capitaliste agricole-ouvriers) n'est pas universel. Il n'existe pas dans toutes les formations sociales et dans celles où il est présent, sa domination se limite parfois à un secteur. Dans certaines sociétés, on assiste même à la dissolution de la grande propriété foncière. Par contre, la petite exploitation individuelle semble se maintenir et, parfois, même progresser. Comment rendre compte de ces phénomènes?

Gutelman reconnaît deux types d'obstacles, dans l'agriculture, au développement du capital financier et technique: 1. la faible productivité du fermier parcellaire classique et de la propriété foncière à rente non-capitalisée; 2. le prix élevé des produits agricoles qu'implique la propriété foncière. Il faut donc lever l'obstacle de la propriété foncière pour permettre le libre investissement des capitaux dans l'agriculture. L'Etat bourgeois peut donc fixer lui-même le loyer des terres à un niveau très bas, sans considération pour les rentes réelles. Il peut aussi établir des mécanismes de prêts. Quel que soit le moyen pour y arriver, l'entrée libre des capitaux a des effets considérables pour le M.P.C.: a) le surtravail des producteurs directs échappe au propriétaire foncier et rejoint la masse générale de plus-value à répartir; Gutelman insiste sur la source de ce surtravail, les producteurs directs et non les salariés, que le propriétaire foncier, par définition, n'exploite pas; b. les produits agricoles vont se vendre à leur prix de production et non à leur valeur puisque l'entrée libre des capitaux implique aussi le libre fonctionnement du mécanisme de

la péréquation.

Déjà, il nous faut relever l'ambiguïté de l'analyse de Gutelman. Nous savons que Marx reconnaît le caractère superflu et même néfaste de la propriété foncière lorsque le M.P.C. atteint un certain niveau de développement. Est-ce là ce dont nous parle Gutelman? Apparemment pas, puisque le surtravail dont il est question ici est produit par les producteurs directs, pas par les ouvriers du capitaliste agricole. Nous sommes donc en présence d'un rapport de production précapitaliste. Mais s'il s'agit d'un rapport de production entre les propriétaires fonciers et les producteurs directs, l'ambiguïté subsiste toujours puisque chez Gutelman ce rapport de production peut exister entre les propriétaires fonciers et des capitalistes agricoles qui, vis-à-vis, la propriété foncière se comportent comme des paysans (voir l'analyse de la rente absolue chez Gutelman, au début de cette section). Mais dans ce cas, il ne peut être question d'extorquer du surtravail à des "producteurs directs" (i.e. les capitalistes agricoles) qui ne produisent rien. Si au contraire, ce rapport de production oppose les propriétaires fonciers aux véritables producteurs directs, c'est-à-dire les paysans, nous pouvons croire que le M.P.C. n'est pas très développé et dans ce cas, la propriété foncière reste nécessaire pour exproprier ces paysans et les séparer de leurs moyens de travail. De plus, si c'est par l'Etat bourgeois que le capital financier et technique espère abolir l'obstacle de la propriété foncière, c'est donc que la bourgeoisie a évincé les propriétaires fonciers du pouvoir politique, ce qui suppose que le M.P.C. est assez développé! Gutelman aurait dû préciser le moment et le lieu de ce conflit entre le capital et la propriété foncière, sans quoi, ses propos demeurent trop vagues.

Cela dit, admettons que l'obstacle de la propriété foncière est levé et que l'agriculture devient le fait de la propriété parcellaire. Pour savoir quel sera le rôle du parcellaire fermier, il faut étudier la composition organique du capital de ces exploitations. Le parcellaire-fermier dont le capital n'est pas très productif perd une partie de son surtravail au profit des secteurs à composition organique du capital plus élevé. Il est exploité par le capitalisme puisqu'il lui livre une partie de son surtravail. Il s'agit bel et bien du surtravail du parcellaire-fermier car ce dernier n'engage aucune main-d'oeuvre étrangère. Le parcellaire-fermier dont la composition organique du capital est supérieure à celle du capital social moyen exploite une partie de la classe ouvrière puisqu'il capte une partie du surtravail produit en dehors du cadre de son exploitation:

Mais s'il exploite le surtravail d'autres producteurs, ce n'est pas - encore une fois - parce qu'il est lui-même capitaliste, c'est en tant que producteur individuel articulé au système capitaliste par le marché et le mécanisme de la péréquation du taux de profit (...). C'est un exploiteur dépendant du système capitaliste. (Gutelman, 1974: 121)

Reste une question, où va la rente réelle que bloque le loyer imposé par l'Etat? Elle se réfugie dans le prix de la terre. Pour réaliser cette rente, le propriétaire foncier doit vendre sa terre et placer le montant reçu comme capital porteur d'intérêt. L'exploitant agricole, lui, doit racheter la terre s'il veut exercer une activité agricole et il doit le faire à un prix élevé fondé sur la rente réelle. Premier endettement que la course à la productivité (i.e. la nécessité de se servir d'instruments

de plus en plus modernes et coûteux) ne tarde pas à aggraver, le tout facilité par le système de crédits du gouvernement. L'hypothèque contractée pour le rachat de la terre (et qui va à l'ancien propriétaire foncier) de même que les dettes accumulées pour la modernisation complètent cette évacuation du surtravail du parcellaire-fermier.

Ce que Gutelman nous dit de la propriété parcellaire et des causes de son établissement nous amène à poser la question suivante: comment parler encore d'un rapport de production capitaliste pur en agriculture? Gutelman ne le dit pas, mais toute son étude tend à démontrer que 1. l'existence de la propriété foncière au sein du M.P.C. est due au mode de production qui le précède; 2. cette présence, le M.P.C. peut s'en accommoder et même l'utiliser en sa faveur pendant une certaine période de son développement; 3. elle finit ultimement par nuire au M.P.C. qui cherche à s'en débarrasser. Pourtant, il persiste à parler d'un rapport de production pur ...

2.4. Claude Faure: la soumission du travail au capital

A première vue, la problématique de Claude Faure ressemble à celle de Pierre-Philippe Rey. Dans son livre Agriculture et capitalisme (1978), Faure s'inspire de l'ouvrage Un chapitre inédit du Capital (Marx, 1971) pour repenser le développement du capitalisme dans l'agriculture. Critiquant Kautsky, il écrit:

La "marche" du capital y est en fait envisagée d'un point de vue mécaniste et linéaire: socialement dominant sur le mode de la grande industrie, il se doit d'investir la totalité de la production dans des conditions semblables. Le capital devait reproduire ici ce qui s'était déjà réalisé là. Comme on le sait, rien n'est plus faux. (Faure, 1978: 19)

Le M.P.C. s'approprié et se soumet des formes de production qui n'ont rien de commun avec lui, mais il transforme aussi celles-ci. Pour percevoir les rapports entre le M.P.C. et les formes de production non-capitalistes, il faut analyser le procès social de production dans son ensemble (i.e. le procès immédiat de production et le procès de circulation). Plus spécifiquement, il faut le faire en sachant que dans la production capitaliste, la circulation s'est emparée de la production, cette dernière n'étant plus qu'un moment de la circulation. Avant d'aborder l'analyse de la rente foncière chez Faure, nous allons donc préciser le rôle de la circulation dans la production capitaliste générale en rapport avec la force de travail. Nous verrons ensuite les formes de soumission du travail au M.P.C. pour enfin reconsidérer la place de la rente foncière (et de la propriété foncière) dans ces processus.

2.4.1. La soumission du travail au capital

L'achat-vente de la force de travail constitue l'un des fondements absolus du procès de production capitaliste, même si ce procès est distinct et indépendant de cet achat. En effet, pour qu'un tel achat ait lieu, il faut déjà que l'ensemble des conditions matérielles de production échappe aux ouvriers. C'est donc dire que dans la sphère de la circulation, celle où se réalise l'achat-vente précédant le procès de production, la soumission du travail au capital est déjà réalisée:

La soumission du travail au capital, le système de place au sein de la production, les rapports-propriété-possession, sont décidés au sein de la circulation, bien que ce soit la production qui réalise, pour le capitaliste, cette séparation par la production de plus-value. (Faure, 1978: 25)

Selon Faure, le "double moulinet de la reproduction" chez Marx ne signifie pas autre chose que la reproduction permanente des prolétaires obligés de vendre leur force de travail et celle qui consiste à transformer le produit du travail en moyen pour les capitalistes de leur acheter cette force. La soumission du travail au capital, qui exprime la domination du M.P.C. sur une formation sociale, signifie donc que le travailleur doit fournir du surtravail, mais aussi qu'il doit travailler. Elle est contrainte au travail, à la vente de la force de travail.

Dans le M.P.C., souligne l'auteur, cette domination-soumission repose sur des contraintes d'ordre exclusivement économique, elle est déjà assurée par la circulation. Si nous voulons analyser les formes de production non spécifiquement capitalistes, mais articulées au M.P.C., il nous faut alors faire la distinction entre la soumission réelle et la soumission

formelle: "Selon que la contrainte au surtravail s'opère sur la base des rapports de production immédiats, spécifiquement capitalistes ou non, nous distinguerons entre la soumission réelle ou la soumission formelle du travail au capital". (Faure, 1978: 29) Cependant, cette contrainte est toujours assurée par la sphère de la circulation. Faure précise que la soumission formelle précède généralement la soumission réelle, mais que ces formes de soumission ne sont pas mutuellement exclusives. Avant de les définir plus précisément, ajoutons que la reproduction de la soumission du travail au capital, quelle que soit sa forme, suppose un certain nombre de conditions indiquant la dominance du M.P.C.. Ce dernier doit maîtriser une partie importante de la production sociale (selon les modalités qui lui sont propres) et ses "instances" (économique, politique, idéologique) doivent être dominantes, donc que les formes non-capitalistes auxquelles elles sont articulées ne peuvent survivre et se reproduire sans elles.

La reproduction des rapports de production est assurée conjointement par l'ensemble de ces instances articulées les unes aux autres en un tout structuré à dominante, et elles ne constituent en fait que les différents "moments" et les "lieux" - tous également "nécessaire" - de cette reproduction des rapports sociaux capitalistes. (Faure, 1978: 31)

Pour distinguer les formes de contrainte au surtravail, il faut repérer la nature du procès de production immédiat, déterminer les rapports de production que définissent ces procès immédiats et saisir la façon dont ces derniers s'articulent à la production sociale capitaliste.

Le procès immédiat de production que manifeste la soumission réelle est celui qui se distingue le plus de tous les procès l'ayant précédés. Sa forme résulte de la socialisation des forces productives, ce qui implique le développement de la coopération, du machinisme et de la division du travail. Ce procès se caractérise également par la production à grande échelle et, par conséquent une diminution du temps de travail nécessaire à la reproduction de la force de travail. Par contre, les formes techniques du procès de production où règne la soumission formelle ne sont pas fondamentalement modifiées, même si la nature de ce procès et les conditions réelles de travail le sont. Le producteur immédiat conserve souvent une relative autonomie dans son métier.

Nous pouvons également percevoir certaines différences importantes en ce qui concerne les rapports observables entre agents sociaux de production. Ces rapports sont assez évidents dans le cas de la soumission réelle. L'ouvrier vend la seule marchandise qu'il possède (i.e. sa force de travail) au capitaliste qui détient les moyens de production et l'objet de ce rapport, la production de plus value, correspond exactement aux formes du procès de production, alors que pour la soumission formelle, le procès de production immédiats et les rapports de production immédiats apparaissent inadéquats au mode de production dominant. Mais en étudiant la circulation, la domination du M.P.C. sur une sphère de production particulière dont la forme du procès immédiat n'est pas capitaliste apparaît clairement. Malgré, par exemple, l'absence du salariat, le producteur direct perd la liberté de produire ce qu'il veut comme il l'entend. Sa production est sanctionnée par le marché qui la juge socialement nécessaire ou pas (qui juge que le

temps de travail inclus dans la marchandise est socialement nécessaire ou pas ...). Les conditions de l'échange échappent à son contrôle. Elles sont déterminées par le marché capitaliste qui intervient "à tous les moments qui précèdent ou succèdent le procès de production immédiate." (Faure, 1978: 38) Les moyens de travail n'appartiennent plus que formellement au producteur direct et ceci constitue le résultat général de l'articulation du procès immédiat de production au procès social de production capitaliste.

2.4.2. La propriété foncière, la rente et le capital

Faure débute ce chapitre par un résumé de la théorie marxiste de la rente foncière (la rente à Marx ...) que nous ne reprendrons pas. Sa conclusion? Chez Marx, la rente foncière "résulte des rapports de production capitalistes tels qu'ils se développent dans les formes de production où le capital domine réellement le travail, c'est-à-dire dans la production spécifiquement capitaliste." (Faure, 1978: 163)

Cela fait, il pose une question cruciale, qu'il emprunte à Pierre-Philippe Rey: de quel rapport social la rente foncière est-elle l'expression? D'un rapport entre le propriétaire foncier et le capitaliste agricole. S'agit-il d'un rapport de production? Evidemment pas puisque l'idée d'un rapport de production entre deux classes de non-producteurs est inadmissible quelque soit le mode de production. En fait, le propriétaire foncier se situe à l'extérieur du procès de production immédiat dans le secteur de la soumission réelle. Pour saisir ce rapport, il faut comprendre

le rôle qu'a joué la propriété foncière dans la transition du féodalisme au capitaliste. Et Faure de reprendre à ce sujet les analyses que Rey consacre au rôle de la propriété foncière dans l'accumulation primitive, mais dans ses propres termes: "la propriété foncière est, ni plus ni moins, une des conditions qui assure la reproduction élargie des rapports sociaux de production, précisément parce que cette reproduction suppose celle du secteur de la soumission formelle." (Faure, 1978: 173) Mais la propriété foncière devient nuisible à un certain stade parce qu'elle s'accapare une fraction de la plus value sociale qui ne participe pas à la péréquation. La seule façon d'abolir cette captation, c'est de créer dans l'agriculture un secteur de soumission réelle qui va concurrencer et éliminer (éventuellement) le secteur de la soumission formelle. De cette façon, la force de travail serait réellement (et entièrement) soumise au capital.

Mais tant que ce n'est pas le cas, les denrées nécessaires sont produites par le secteur de la soumission formelle. Ce qui signifie que le propriétaire foncier "n'a nullement besoin d'attendre que le prix du marché, dans ce cadre, excède le profit moyen pour rapporter une rente." (Faure, 1978: 1976) Il n'a même pas besoin d'attendre que le prix du marché rapporte le profit moyen puisqu'il suffit que le prix de marché s'élève et se fixe à un niveau, assurant la reproduction de la force de travail. La structure du procès de production immédiat permet au propriétaire foncier de confier sa terre à un capitaliste ou à un non-capitaliste. A cela, une seule condition; la rente absolue doit être au moins égale à celle que peut payer le non-capitaliste. Faure considère d'ailleurs

qu'il existe deux types de rentes foncières parallèles caractérisant l'une le secteur de la soumission réelle et l'autre le secteur de la soumission formelle, cette dernière étant plus importante que la première.

De même, le concept de soumission et les analyses qu'il permet nous forcent, selon l'auteur, à réévaluer l'importance de la rente différentielle et à redonner à la rente absolue la place prédominante. Et cette rente exprime un rapport de production entre le propriétaire foncier et le producteur direct semblable à celui que décrit Marx dans son chapitre sur la "Genèse de la rente foncière capitaliste" (Marx, 1976 A.: 710-736), à cette différence près que le propriétaire foncier doit partager le surtravail extorqué.

Selon Faure, nous sommes en présence d'un rapport de production immédiat spécifique à un mode de production différent du M.P.C., mais articulé aux rapports sociaux de production de ce dernier. Il appuie donc Rey lorsque ce dernier détecte des rapports de production réels derrière la "fiction juridique" de la propriété foncière. En revanche, la rente foncière capitaliste, issue du secteur de la soumission réelle, n'existe que parce que les mécanismes proprement capitalistes ne fonctionnent pas.

Il y a donc une rente absolue qui résulte de la production spécifiquement capitaliste. Elle est constituée par l'excédent de la valeur sur le prix de production, excédent ayant sa source dans le surtravail extorqué dans la sphère agricole. La rente différentielle de la production spécifiquement capitaliste trouve son origine à l'extérieur de la sphère agricole. Elle provient d'une ponction sur la plus valeur sociale qui s'opère par un prix de marché fixé sur les terrains marginaux.

Pour le capital, ces rentes produisent deux effets: 1. la plus value convertie en rente ne revient pas au capitaliste et la propriété foncière spolie le capital social tout entier en enrayant le mécanisme de la péréquation, la rente différentielle provoquant même une diminution du taux moyen de profit; 2. il se constitue un prix de marché supérieur au prix de production; ce dernier étant déjà égal au prix de production des terres les moins bonnes, la rente qu'impose nécessairement la propriété foncière provoque un renchérissement des produits agricoles et, pour les capitalistes, un accroissement de la valeur de la force de travail. Soulignons, puisque Faure ne le fait pas, que la propriété foncière n'est pas responsable de la ponction qu'opère la rente différentielle sur la plus value sociale. Elle ne fait que capter un surprofit (durable, à cause de sa base naturelle) entièrement produit par la conjonction entre des situations différentielles et le mécanisme de formation du prix des produits agricoles dans le M.P.C.

Chose curieuse, nous dit Faure, on observe que dans le secteur de la soumission formelle, dont le maintien doit servir à l'élimination des formes non capitalistes, les effets de la propriété foncière sont plus limités. Lorsque le producteur direct (le fermier exploitant) paye une rente au propriétaire foncier, le prix de marché n'a pas besoin de rapporter le profit moyen et la valeur de la force de travail dans le reste du M.P.C. ne s'accroît pas (pour autant que le degré de productivité des producteurs directs soit le même que dans l'exploitation agricole capitaliste, ce qui ne va pas de soi). Cette rente produite dans le secteur de la soumission formelle est à la base de la rente (absolue) du secteur

de la soumission réelle, même s'il n'y a pas stricte équivalence entre les deux. De fait, le rapport de force favorise la propriété foncière du secteur de la soumission formelle et la rente absolue, dans ce secteur, risque d'être plus élevée (son taux risque de l'être ...).

Il peut arriver que, dans le secteur de la soumission formelle, le fermier exploitant soit aussi propriétaire du terrain qu'il cultive. Dans ce cas; il suffit que le prix de marché permette la reproduction de la force de travail (et qu'il couvre les frais de production). Le capital peut ainsi récupérer la totalité du surtravail qui, si la propriété foncière existait, lui aurait échappé à cause de la rente. Le prix des denrées alimentaires, débarrassé des exigences de la rente et du profit moyen, provoque une diminution de la valeur de la force de travail dont bénéficient toutes les sphères de production capitaliste. De conclure Faure:

On voit donc que - et compte tenu de l'état actuel du développement des forces productives dans la production spécifiquement capitaliste - dans ce domaine aussi, la soumission formelle du travail au capital, loin d'être contradictoire du mode de production capitaliste, demeure la forme la plus adéquate de sa domination.
(Faure, 1978: 189)

Chez Faure, comme chez Rey, le postulat d'une productivité égale du travail, entre les producteurs directs et les capitalistes agricoles est implicite. Comme le souligne Gutelman, il faut aussi tenir compte de la composition organique du capital de ces producteurs directs (qu'ils soient propriétaires ou pas du terrain qu'ils cultivent). Nous devons aussi souligner que Faure n'envisage pas les effets des investissements

supplémentaires des capitalistes oeuvrant sur les meilleures terres du secteur de la soumission réelle, investissements qui peuvent résulter en une baisse du prix régulateur de marché et modifier les critères du marché pour la sanction du travail socialement nécessaire. En d'autres mots, une augmentation de la productivité dans le secteur de la soumission réelle peut rendre superflue une partie de la production du secteur de la soumission formelle; facteur que n'envisage jamais Faure.

2.5. Samir Amin: "rationalité économique" et lutte de classes

D'abord, Amin fait la constatation suivante: la question des rapports entre agriculture et capitalisme en recouvre au moins deux, celle de la domination du M.P.C. sur l'agriculture et celle du développement du capitalisme agraire. Avant d'examiner ces problèmes, il fait l'inventaire et précise la portée des concepts qu'il entend utiliser pour son étude (qui constitue la première partie du livre La question paysanne et le capitalisme, 1974. La seconde partie du livre est constituée par la contribution de Vergopoulos).

Il commence par distinguer mode de production et formation sociale. Alors que le premier concept désigne "un binôme de classes antagonistes," (Amin, 1974: 9) le second se définit comme une combinaison structurée de plusieurs modes de production, dont un est dominant. Il précise ensuite le contenu de cette domination: "1) "la domination de la loi fondamentale du mode dominant, qui détermine les conditions de la reproduction de l'ensemble de la formation" (Amin, 1974: 11); 2) transfert du surplus produit dans le mode dominé vers le mode dominant; 3) "la domination politique de la classe politique du mode dominant (...) et 4) la domination de l'idéologie du mode dominant". (Amin, 1974: 11) La loi fondamentale du M.P.C. (i.e. la loi de l'accumulation capitaliste) amène la désintégration des autres M.P. et les formations sociales capitalistes tendent à l'homogénéité. Amin est par la suite amené à préciser sa définition du système capitaliste mondial contemporain, mais nous ne le suivrons pas dans cette voie. Allons plutôt droit au sujet.

Première évidence: l'accès au sol est rarement libre. Première question: "quelles sont les conditions sociales qui règlent l'accès à l'utilisation de ces forces" (les forces productives du sol, J.C.)? (Amin, 1974: 15) Prenons le cas qui nous intéresse, celui du M.P.C.. Lorsqu'il apparaît, le sol est déjà approprié. C'est d'ailleurs pourquoi on doit payer un loyer ou acheter un terrain. Pour Amin, la meilleure façon de poser la question de la propriété du sol et de la rente est la suivante: il faut penser l'articulation du M.P.C. abstrait avec le mode de production au sein duquel il apparaît historiquement. L'étude de la propriété du sol et de la rente s'insère donc dans celle de la formation sociale capitaliste.

Selon Amin, la rente foncière chez Marx est une catégorie précapitaliste qui subsiste parce que le M.P.C. ne naît pas dans le vide. Le maintien de la propriété foncière est justifié par son rôle dans le processus de l'accumulation primitive et de l'alliance des classes (capitalistes-propriétaires fonciers) qui en découle. La rente absolue est l'expression de cette alliance.

Utilisant les travaux de L. Von Bortkiewicz (cf. notre introduction), Amin conclut avec lui que la rente absolue ne présuppose pas une composition organique inférieure du capital agricole pour exister. Le taux de cette rente est indéfini et il est le résultat des rapports de classe entre la bourgeoisie et les propriétaires fonciers. De dire Amin: "Encore une fois, il n'existe aucune "rationalité" économique qui se situe au-dessus de la lutte des classes." (Amin, 1974: 24) La seconde conclusion de Bortkiewicz: la rente foncière absolue n'existe

pas. Plutôt que de payer cette rente (sur le dernier terrain), le capitaliste peut intensifier ses cultures sur les terrains qu'il utilise déjà. Selon Amin, ce raisonnement qui suppose la concurrence entre les propriétaires fonciers est faux parce qu'il ne tient pas compte d'une alliance de classe entre les propriétaires fonciers et la bourgeoisie. Rejoignant les conclusions de Rey et de Vergopoulos, il déclare:

Ainsi donc la rente foncière invite par tous les bouts à nous transférer du plan du mode capitaliste à celui de l'histoire des formations capitalistes, ce que nous allons faire maintenant.
(Amin, 1974: 27)

Quelques remarques avant de poursuivre notre étude. On ne peut pas dire, comme le fait Amin, que chez Marx, la rente foncière est une catégorie précapitaliste. Il existe bien sûr une rente précapitaliste, que Marx étudie dans son chapitre sur la Genèse de la rente foncière capitaliste (Marx, 1976 B.: 710-735), mais la rente en général ne peut être qu'une catégorie économique abstraite ayant un contenu précapitaliste ou capitaliste, lequel contenu définit alors la spécificité de la rente. Que la rente capitaliste ait conservé quelques caractéristiques présentes dans la rente précapitaliste, Marx le reconnaît. Mais il est clair que pour lui, l'action du capital modifie et transforme la rente héritée du M.P.F. en rente capitaliste. Autre simplification de Amin: lorsque Marx affirme que la composition organique inférieure du capital agricole (qui produit un excédent de la valeur sur le prix de production qui est durable du fait de l'obstacle que représente la propriété foncière au mécanisme de la péréquation) est un présupposé nécessaire à l'existence de la rente absolue, il n'enie pas qu'une rente puisse exister lorsque la composition organique du

capital agricole rejoint celle du capital social moyen. Mais cette rente n'est plus la rente absolue, c'est une rente de monopole. Enfin, nous ne voyons pas comment sa remarque (juste, par ailleurs) sur la concurrence entre les propriétés foncières exclut la possibilité d'une culture intensive sur les meilleurs terrains. Au contraire, pour que le terrain le moins fertile soit mis en culture, il faut que les investissements supplémentaires sur les terrains plus fertiles soient devenus eux-mêmes relativement plus improductifs que la production sur le nouveau terrain, sans quoi le travail mis en oeuvre sur ce dernier ne peut être socialement nécessaire (pour une demande donnée), ce qui signifie qu'il ne sera pas mis en culture.

Ayant établi la nécessité d'un retour à l'histoire, Amin consacre de longs passages qui tendent à démontrer la thèse qu'il avance:

(...) les rapports de production capitalistes apparaissent d'abord dans la vie rurale, mais d'une manière limitée par la résistance du mode de production féodal, ensuite ces rapports se transportent dans le lieu des activités nouvelles, l'industrie urbaine, où ils prennent leur forme achevée, délaissant l'agriculture; enfin, ces rapports s'emparent de toute la vie sociale et intègrent l'agriculture d'une manière beaucoup plus totale et profonde. (Amin, 1974: 27)

En accord avec la majorité des auteurs que nous avons étudiés, Amin constate que la rente foncière devient superflue et néfaste à un certain niveau de développement du M.P.C.. Reste à savoir comment le M.P.C. va agir pour réduire et éliminer cette ponction sur la plus value sociale. Pour y arriver, il va s'inspirer des thèses de A.V. Chayanov (1966).

Etudiant la Russie au début du siècle, Chayanov part de l'analyse du mode de production paysan, c'est-à-dire d'un système dans lequel les produits résultant du labeur d'une famille de paysans-travailleurs servent d'abord à l'autosubsistance. Une petite fraction seulement de la production est commercialisée. Et Amin d'ajouter: "les ruralistes savent bien que la vie paysanne n'est pas seulement organisée autour de la production, comme l'est l'entreprise industrielle, qu'elle est autant un mode d'existence, de vie, qu'un mode de produire." (Amin, 1974: 37-38) Chayanov en déduit donc que l'organisation de la production s'établira en fonction d'un équilibre entre la satisfaction des besoins et la dureté du travail, équilibre qui dépend lui-même de la taille de la famille et de la grandeur du lopin de terre. Selon Amin, Chayanov a simplement étoffé une observation des plus pertinentes: le paysan n'est pas un capitaliste, il n'exige pas le profit moyen, mais à vivre sur sa terre simplement, le moins difficilement possible. Il s'agit de savoir quel rôle joue ce mode de production paysan dans telle ou telle formation sociale précise.

Le mode de production paysan fait partie des modes de production petit-marchands simples, qu'on retrouve fréquemment (mais jamais de façon dominante) dans l'histoire. Le prix de la terre, dans un tel mode, est basé sur la capitalisation du travail nécessaire à la satisfaction des besoins de la famille, pas sur la capitalisation de la rente (qui n'existe pas). Ce mode se caractérise également par une très grande résistance à la concurrence capitaliste. Donc, selon Amin, le paysan doit aligner ses prix sur ceux des capitalistes agraires les plus efficaces. Nous pensons qu'il s'agit là d'une erreur, puisque ce ne sont pas ces capitalistes qui déterminent le prix

régulateur de marché, mais ceux oeuvrant dans les conditions les moins bonnes étant donné une demande solvable donnée. Toutefois, il est vrai que le paysan doit aligner ses prix sur ceux déterminés par le processus capitaliste de formation des prix dans l'agriculture. Et, comme le souligne Amin, ceci amène deux conséquences: 1. la rente foncière absolue est annulée (celle provenant de la propriété foncière); 2. la rémunération du travail paysan rejoint celle de la force de travail des ouvriers. Le paysan devient donc un "prolétaire" à domicile.

La soumission de l'agriculture au M.P.C. signifie donc en grande partie la disparition de la rente foncière. Pour que cette soumission soit menée à terme, il faut que les deux conditions suivantes soient réunies 1. que le capital dominant intervienne dans la production agricole; il ne s'agit pas tant ici de l'intervention du capital agraire que de celle du capital industriel et financier, lequel impose aux producteurs un plan de travail précis; au contraire, la concentration de la propriété et la prolétarianisation des pays sont des processus exceptionnels et coûteux (parce que la rente subsiste) qui répondent aux besoins des alliances de classes; 2. la seconde est de nature politique et elle fait référence à la nécessité pour la classe bourgeoisie de substituer une nouvelle alliance à l'ancienne.

Pour comprendre la multiplicité et la complexité de cette condition politique Amin croit qu'il est nécessaire de prendre en considération la dimension mondiale du système capitaliste et c'est de cette façon, par une analyse de la situation des pays de la périphérie, qu'il termine son étude.

La contribution de Samir Amin, pour être moins "économiste" que les autres n'en est pas moins fort intéressante (il y a peut-être là un rapport causal non négligeable ...). Cette réintroduction de l'histoire, de la formation sociale, dans l'étude de la rente, nous paraît fort pertinente. Ce qui pourrait être un simple refus de théoriser la rente devient ici une volonté de relier celle-ci à l'entreprise de soumission de l'agriculture par le M.P.C. et aux multiples détours qu'emprunte ce processus. Il existe bien sûr une loi inexorable, celle de l'accumulation capitaliste, mais ce mouvement se heurte à des formes préexistantes, ce qui se traduit au niveau politique par des alliances de classes impensables si l'on s'en tient à la seule "rationalité" économique immédiate et au niveau économique, par le renforcement temporaire de la rente foncière, ponction sur la plus value sociale.

2.6. Kostas Vergopoulos: le capitalisme difforme

La contribution de Vergopoulos (1974) est à la fois la plus ambitieuse et la plus novatrice. Son projet général relève davantage de la philosophie que de l'économie politique, ou plutôt il s'intéresse à la philosophie de la critique de l'économie politique. Son but, penser l'anormal et la déviance dans le capitalisme.

Les enclaves déviantes sur le corps du capital sont susceptibles de deux lectures: d'une part, elles sont présentées comme des "nouvelles frontières" à conquérir, de l'autre, elles sont déchiffrées comme les points de rupture des rapports différentiels faisant partie du corps central du capital. Les deux lectures, bien que contradictoires entre elles, ont en commun le diagnostic de l'extériorité de l'espace déviant par rapport à l'espace "normalisé": la première décèle des "limites" pour les transcender, non pas dans le sens de l'abolition-assimilation, mais dans celui de réduction-soumission fonctionnelle de toute extériorité. Par contre, la seconde lecture souligne l'extériorité pour en faire une importante pièce de sa vision transformative du corps social.
(Vergopoulos, 1974: 65)

Par quelle fissure l'étude de la rente foncière s'introduit-elle dans un pareil projet? Par le caractère déviant de la rente par rapport à la normalité capitaliste. Vergopoulos se défend bien de vouloir faire l'archéologie des textes de Marx pour le simple plaisir. Il s'agit, selon lui, de repenser le problème de l'accumulation primitive, de la considérer comme un processus contemporain.

Nous allons commencer là où Vergopoulos finit, c'est-à-dire par son analyse des thèses de Rey et Faure.

Il résume d'abord la contribution de Rey. La propriété foncière est d'origine féodale et elle est intégrée au M.P.C. par la rente foncière.

Celle-ci fonctionne comme un rapport de distribution capitaliste malgré qu'elle naisse d'un rapport de production féodal. La propriété foncière participe à la reproduction du M.P.C. mais elle devient nuisible à un certain moment et fait l'objet d'une lutte à finir entre modes de production.

La critique de Vergopoulos se résume à deux observations fondamentales: 1. Rey pense toujours un mode de production pur, à structure cohérente; 2. Le M.P.C. semble toujours opérer selon une logique exclusive qui rejette ce qui provient de l'extérieur. Il reconnaît à Rey le mérite d'avoir mis l'accent sur la circulation, mérite qu'il attribue également à Faure. Ce qu'il reproche cependant à ce dernier, c'est de présenter la reproduction des formes de production du secteur de la soumission formelle comme un simple appendice de la reproduction d'un rapport social unique, celui du M.P.C.: "Le mouvement de la reproduction est présenté par lui comme un processus qui, malgré sa complexité, persiste dans sa linéarité fonctionnelle; donc il pense ce processus comme non-contradictoire et non différentiel." (Vergopoulos, 1974: 260)

2.6.1. La rente chez Marx

Chez Marx, pas de doute possible: la rente foncière est un rapport capitaliste et la propriété foncière est le résultat de la production capitaliste. La propriété foncière remplit une double fonction: a) elle sert à exproprier les paysans (séparation du producteur direct de ses moyens de production) et à les jeter vers la ville; b) elle permet l'accumulation primitive du capital.

Lorsqu'il critique Ricardo, Marx insiste sur ce qui fait la particularité de l'agriculture: sa composition organique du capital inférieur à celle du capital social moyen. Il reconnaît que cette particularité est appelée à disparaître et qu'elle est un fait historique transitoire. Cela dit, l'agriculture crée donc plus de valeur que l'industrie, mais comme le processus de redistribution de la plus-value sociale selon le capital engagé par secteur épargne l'agriculture (du fait du monopole des propriétés foncières), la plus value créée dans ce secteur n'en sort pas et elle est captée par les rentiers. Le prix des produits agricoles sera donc supérieur au prix de production (sans excéder la valeur) et la différence entre le prix de marché et le prix de production se constituera en rente absolue sur tous les terrains.

Citant Rey, Vergopoulos dit de cette explication qu'elle est un fiasco mal dissimulé. Selon lui, Marx a élaboré deux typologies des rentes. Voici la première: 1. la rente différentielle: rente due aux différences des conditions de production dans un même secteur et dont la fraction est fixée par le marché selon le niveau de la demande solvable, la propriété foncière n'étant qu'un instrument de captation; 2. la rente absolue: "en revanche, s'il ne suffit pas que le prix de marché permette la réalisation du prix de production pour que le sol A. (= le sol le plus mauvais) soit mis en culture - s'il ne peut l'être tant qu'il ne produit pas un excédent sur le prix de production, une rente - c'est bien la propriété foncière qui engendre cette hausse-là. C'est la propriété foncière elle-même qui a créé la rente". (Marx, in Vergopoulos, 1974: 87)

Ce qui n'a pas de sens, selon Vergopoulos. Seuls les gros propriétaires fonciers peuvent spéculer ainsi, car ils tirent d'autres revenus que ceux provenant des terres les moins fertiles. Les petits propriétaires, eux, rempliront le vide laissé par les gros propriétaires, car il leur faut des revenus. La spéculation foncière des gros propriétaires fonciers (la rétention) ne peut servir de fondement à une théorie du surprofit. Marx a donc modifié son énoncé de la rente absolue:

Bien que la propriété foncière puisse faire monter le prix des produits agricoles au-dessus de leur prix de production, ce n'est pas elle mais la situation générale du marché qui détermine la mesure dans laquelle le prix du marché dépassera le prix de production, de combien il se rapprochera de la valeur et dans quelle proportion l'excédent de la plus-value agricole se convertira en rente ou, au contraire, subira l'effet de l'égalisation générale de la plus value en profit moyen. (Marx, in Vergopoulos, 1974: 89)

Marx admet donc ici la probabilité que la rente absolue soit voisine de zéro. Vergopoulos conclut donc dans le même sens que Rey. Dans la première formulation, l'erreur de Marx est de confondre petite et grande propriété foncière et de raisonner sur la base de cette dernière. La seconde formulation s'auto-détruit elle-même, comme l'a montré Bortkiewicz, que Vergopoulos (comme Amin) utilise sans citer.

Faisons d'abord cette observation: la première formulation de Marx ne contredit nullement la seconde. La rente absolue est le résultat du pouvoir juridique de la propriété foncière (la rétention) en conjonction avec la demande du marché. Le propriétaire foncier, en retenant sa terre, limite l'offre. La demande, elle, s'accroît. Pourquoi? Parce que la propriété foncière joue aussi un rôle dans la création d'un marché urbain

dont les besoins en denrées alimentaires sont impérieux. Ce qui est vrai, c'est que cette situation de marché dans laquelle la demande dépasse constamment l'offre relève du fait historique, pas d'une nécessité inhérente au M.P.C. Remarquons aussi que Vergopoulos suppose lui-aussi la concurrence entre les propriétaires fonciers, concurrence dont nous avons déjà dit (avec Lipietz et Amin) qu'elle n'existait pas nécessairement, car elle suppose 1. l'absence des alliances de classes; 2. que la propriété foncière ne peut s'analyser qu'en fonction de sa mise en valeur économique, c'est-à-dire en négligeant sa valeur "d'usage" affective.

Vergopoulos poursuit cependant sa critique. Ainsi, il ne comprend pas pourquoi le prix du marché ne pourrait pas s'élever au-dessus de la valeur si la rente foncière surgit du monopole de la propriété foncière, puisque le propre de la situation monopoliste est de ne pas respecter les valeurs et d'être limitée seulement par les conditions du marché. Rappelons ici que Marx envisage cette situation qui définit, selon lui, la rente de monopole. La question fondamentale est plutôt la suivante: les mécanismes qui font apparaître la rente absolue sont-ils les mêmes qui produisent la rente de monopole? De la réponse à cette question dépend le maintien de la distinction entre rente absolue et rente de monopole.

Autre objection de Vergopoulos: si la rente doit être réalisée sur le marché, le propriétaire foncier ne peut invoquer aucune raison valable pour que son privilège (la rétention) soit pris en considération. Il n'existe donc aucune raison pour que la plus-value produite dans l'agriculture ne soit pas soumise à l'égalisation générale. Fort bien, mais ce n'est pas le propriétaire qui "réalise" la rente (i.e. l'excédent sur le

prix de production) sur le marché, mais le capitaliste agricole. Le loyer est établi au début, lors de la signature du bail. C'est à ce moment que le propriétaire foncier et le capitaliste établissent le contrat. Or, déjà à ce moment, le propriétaire foncier ne louera sa terre que s'il est assuré que le prix de marché est suffisamment élevé pour lui rapporter une rente substantielle. Le capitaliste fermier, lui, n'investira sur cette terre que si le prix du marché lui permet d'obtenir a. le profit moyen; b. un excédent qu'il remettra au propriétaire foncier. Si pendant la durée du bail, le prix baisse, le capitaliste songera à investir ailleurs et le propriétaire foncier n'affermira pas sa terre par la suite.

Par contre, Vergopoulos a raison lorsqu'il met en évidence la contradiction entre une propriété foncière inhérente au M.P.C. et une rente soustraite à la plus-value sociale totale résultant de cette même propriété foncière. Rey a clairement démontré qu'il suffit que le sol soit totalement approprié (privativement ou par l'Etat) pour maintenir la nécessité de l'acte vente-achat de la force de travail. La formule trinitaire (propriétaire foncier-capitaliste-ouvrier) n'est pas indispensable. Dès lors la seule justification du maintien de la propriété foncière dans le M.P.C. disparaît.

Avant de nous présenter sa propre explication de la rente foncière, Vergopoulos croit nécessaire de reviser certaines des catégories économiques les plus importantes de la critique marxiste de l'économie politique. Malgré le caractère plutôt abstrait et ingrat de cette révision, il nous faut tenter d'en comprendre les grandes lignes de force.

2.6.2. Prix de production et système machinique

Selon Vergopoulos, le problème des prix de production chez Marx - qu'il ne faut pas confondre avec celui de la transformation des valeurs en prix - appelle quelques remarques.

I. Ce n'est pas un système de détermination unilatéral. Si le prix de production est déterminé par les seules conditions de production dans le livre I (en fait, il n'existe pas de prix de production dans le livre I, il y a uniquement la valeur d'échange, forme phénoménale de la valeur, J.C.), ce n'est plus le cas dans le livre III, puisque chaque secteur n'existe qu'en fonction de ses échanges avec les autres. Le système des prix de production chez Marx est un système machinique fermé. Dans un tel système, chaque secteur est chargé d'une double fonction: a) "(...) obtenir de la part des autres secteurs la "réalisation" de ses propres flux de valeurs, et b) il doit assurer la "réalisation" des flux de valeurs des autres secteurs." (Vergopoulos, 1974: 118) Il existe aussi chez Marx une mise à l'écart méthodologique du marché extérieur (il suppose une balance des paiements équilibrée) qui rend les rapports d'échange aussi importants que les rapports de production.

Ce système machinique fermé implique donc une impossibilité de déterminer les prix uniquement à partir de la seule valeur et une remise en question de la détermination des prix de production à partir des conditions de production. Pour Vergopoulos, "la véritable axiomatique capitaliste n'émane pas du registre des valeurs, mais elle jaillit de la captation des flux et de leur transcription sur le registre des prix de production." (Vergopoulos, 1974: 122)

II. Dans ce système, les transferts de plus-value se font en fonction du capital engagé. Une partie de la plus-value créée dans les secteurs à capital engagé inférieur à la moyenne est capté par les secteurs à capital engagé supérieur. Qu'est-ce à dire? Que la composition organique du capital (la fraction capital constant/capital variable, = c/v) n'a que très peu de rapport avec la formation du profit moyen et le transfert de plus-value. La part de plus-value sociale qui revient à chaque secteur est calculée selon l'agrégat $C+V$, selon la quote-part d'un secteur dans l'ensemble du capital social total.

Supposons le schéma suivant:

$$\begin{array}{lcl} \text{Secteur I.} & C1 + V1 + M1 = A1 & (M = \text{plus-value individuelle}) \\ \text{Secteur II.} & C2 + V2 + M2 = A2 & (A = \text{valeur produite}) \\ \text{Secteur III.} & C3 + V3 + M3 = A3 & \\ & \hline & C + V + M = A & \end{array}$$

Pour connaître le taux moyen de profit, il suffit de connaître la formule globale suivante:

$$\frac{M}{C + V} = \text{taux de profit moyen}$$

Pas besoin de connaître la composition organique du capital (c/v) ni le taux de plus-value (m/v). Le taux général de profit est donné en premier et parler d'une égalisation des taux de profits particuliers, c'est falsifier la "nature" du système machinique.

Pour obtenir la masse de profit qui revient à chaque secteur, on doit utiliser la formule suivante:

$$\frac{M}{C + V} = \frac{T}{(C1 + V1)} \quad \text{donc } T1 = (C1 + V1) \frac{M}{C + V}$$

Si nous reprenons le schéma précédent en y ajoutant le profit, nous obtenons:

I. $C_1 + V_1 + M_1 = A_1$	taux moyen	profit: T_1
II. $C_2 + V_2 + M_2 = A_2$	de profit: M	T_2
III. $C_3 + V_3 + M_3 = A_3$		T_3
$C + V + M = A$	$C + V$	M

donc: $C_1 + V_1 + T_1 =$ prix de production
 $C_2 + V_2 + T_2 =$ prix de production
 $C_3 + V_3 + T_3 =$ prix de production

$C + V + M$

Si le secteur I. a un capital engagé supérieur, le secteur III. un capital inférieur et le secteur II. un capital engagé moyen, "on peut admettre que $M_1 < M_2 < M_3$." (Vergopoulos, 1974: 125). D'où: 1) $T_1 > T_2 > T_3$, et 2) $T_1 > M_1$, $T_3 < M_3$ et $T_2 = M_2$. Vergopoulos en déduit donc que le transfert de plus-value du secteur III. vers le secteur I. ne se fonde pas sur la différence entre la composition organique du capital de ces secteurs, mais sur les volumes de capital engagé.

La démonstration qui précède ne nous semble pas très convaincante. Selon nous, la composition organique du capital demeure déterminante dans les transferts de plus-value. La clé du système de Vergopoulos, c'est cette petite phrase: "... on peut admettre que $M_1 < M_2 < M_3$." (Vergopoulos, 1974: 125) Nous pensons que ces transferts sont déterminés par au moins trois facteurs: la masse de capital engagé, le taux de plus-value et la composition organique du capital et que dans certains cas, c'est ce dernier qui est déterminant. Prouvons-le:

$$\begin{aligned} \text{I. } C_1 (100) + V_1 (100) + M_1 (20) &= A_1 (220) \\ \text{II. } C_2 (50) + V_2 (50) + M_2 (10) &= A_2 (110) \\ \text{III. } C_3 (10) + V_3 (10) + M_3 (2) &= A_3 (22) \end{aligned}$$

$$\underline{C (160) + V (160) + M (32) = 352}$$

Nous avons ici un schéma semblable à celui de Vergopoulos, à cette seule exception près que la composition organique du capital est la même, malgré des capitaux engagés différents. Nous avons aussi $M_1 > M_2 > M_3$.
Calculons maintenant la masse de profit par secteur en utilisant la formule que nous a gracieusement fournie Vergopoulos:

$$T_1 = (C_1 + V_1) \frac{M}{C + V} \text{ d'où } T_1 = (100 + 100) \frac{32}{320} = 20 \quad T_1 = 20 = M_1$$

En répétant l'opération, nous obtenons $T_2 = 10 = M_2$, et $T_3 = 2 = M_3$.

Conclusion? Aucun transfert de plus-value malgré des capitaux engagés très différents, et pour cause: la composition organique de ces capitaux était la même!

Du schéma que nous venons de décortiquer, Vergopoulos tente de déduire un processus de transfert fonctionnant de la façon suivante:

La capitalisation rapide dans une branche, peut, en effet, provoquer un décalage grandissant entre la plus-value extorquée dans ce secteur et le profit qui lui revient. Ce décalage sera rempli par la plus-value de transfert, créée dans les branches moins capitalistes que la moyenne sociale. (Vergopoulos, 1974: 127)

Le profit résultera donc, pour les branches les plus capitalistes, de l'agrégat plus-value extorquée-plus-value de transfert et pour les branches moins capitalistes, de la soustraction plus-value extorquée-plus-value de transfert. Il faut donc qu'il existe des branches capitalistes retardataires pour que les branches capitalistes progressistes existent.

Des niveaux de capitalisation différents, des niveaux de plus-value inégaux en masse et en taux, tout cela est nécessaire à l'accumulation capitaliste. De fait, le M.P.C. tire non seulement partie de ces situations différentielles, mais il les crée et son existence même est fondé sur ce mouvement de différenciation. Les transferts n'annulent aucunement ces différences, car celles-ci sont nécessaires et le M.P.C. recherche leur approfondissement.

(...) il est clair que les inégalités n'interviennent pas pour fonder (grâce à leur supposée disparition progressive) une "théorie de l'écroulement", mais au contraire, pour fonder la croissance capitaliste et le mode d'opération du système. (Vergopoulos, 1974: 131)

Toute cette analyse de Vergopoulos nous semble fort intéressante, mais elle ne présuppose absolument pas le développement qui la précède, surtout pas la négation du rôle joué par la composition organique du capital dans le mécanisme de transfert de la plus-value.

III. Poursuivant son renversement théorique, Vergopoulos pose le problème de la détermination de la valeur par le temps de travail socialement nécessaire. Selon lui, la valeur intrinsèque de la marchandise n'est possible, dans le système machinique, qu'en autant que la répartition du travail à travers les branches de la production soit effectuée selon une distribution socialement nécessaire. Si c'est le cas, nous ne parlons quand même plus d'une marchandise unitaire, mais d'une masse de marchandises. Pourquoi? Parce que l'échange devient impératif dans le système marxien; non seulement l'échange interne est-il nécessaire, mais c'est même lui qui impose la nécessité de produire! La valeur est maintenant déterminée par le "taux d'échangeabilité de la masse de marchandises. Ce

dernier taux étant fixé par le rapprochement des masses de marchandises, il ne coïncide pas nécessairement avec la valeur intrinsèque des marchandises isolées." (Vergopoulos, 1974: 133-134) D'ajouter Vergopoulos: "Marx a négligé cette différence qui provient du passage de la marchandise isolée à la masse des marchandises, en considérant que les deux niveaux devraient toujours coïncider;" (Vergopoulos, 1974: 134)

Cette interprétation nous apparaît très discutable. Lorsqu'il étudie ce problème dans son excellent livre Sur la valeur (1975), Pierre Salama remarque que, chez Marx, le "prix de marché fluctue autour de la valeur de marché parce que la quantité de travail social utilisée à la production ne peut correspondre, à chaque instant, au volume de besoin social à satisfaire." (Salama, 1975: 239) Toute la discussion sur la théorie de la valeur-travail chez Ricardo (cf. notre premier chapitre) illustre selon nous la grande précision de Marx à ce sujet: le passage de la marchandise isolée à une masse de marchandise s'accompagne d'une "torsion" de la valeur intrinsèque de la marchandise, inévitable dans la production capitaliste.

2.6.3. Agriculture et capitalisme

Une approche théorique correcte du fonctionnement de l'agriculture dans le capitalisme doit prendre en considération deux données: 1. l'existence d'un surprofit agricole détournée en rente au 19ème siècle; 2. la disparition de ce surprofit au 20ème.

Vergopoulos nous a déjà expliqué pourquoi la propriété foncière ne peut être la source de ce surprofit. La propriété foncière distincte du capitaliste fermier est plutôt une conséquence de la rente, pas son fondement. Puisque la propriété distincte chez Marx n'est pas autre chose que la capitalisation de la rente et que c'est le marché qui permet cela, il faut donc expliquer la rente pour expliquer la propriété foncière.

Un surprofit durable n'est possible que lorsque la concurrence est limitée de façon durable. Quelle est donc la concurrence capable de faire surgir un surprofit agricole? La concurrence entre l'agriculture et l'industrie. Car "si la concurrence dans chaque secteur de la machine capitaliste est parfaite, il n'y a aucune raison d'admettre que cela implique à priori une égalisation des profits de l'ensemble du système." (Vergopoulos, 1974: 145) C'est l'offre limitée de la terre qui constitue un élément de monopole dans le cadre d'un système machinique qui suppose l'offre illimitée des facteurs. Un surprofit agricole surgit donc du fait que l'accès à la terre est nécessairement limité par le nombre de terres cultivables. Ce caractère limité et non-reproductible de la terre n'aurait aucune importance s'il n'était pas valorisé par le marché.

Le point de départ du processus de formation du surprofit agricole, c'est l'excès durable de la demande sur l'offre des produits agricoles. On peut dire que l'agriculture au 19ème siècle a été relativement moins productive que l'industrie. Relativement, puisque la croissance industrielle a simplement été plus rapide. Par conséquent, la valeur du produit agricole et la rente foncière ont monté par rapport aux produits

industriels. Du fait que nous avons affaire à une productivité relativement plus grande du secteur industriel, la valeur d'échange des produits agricoles sera différente de leur valeur intrinsèque. Elle sera plus élevée. Ce mouvement de valorisation des produits agricoles implique un mouvement inverse pour les produits industriels. Ce double mouvement de valorisation-dépréciation semble, selon Vergopoulos, être le seul moyen de comprendre le rôle de la productivité dans le système des valeurs. Sinon, comment comprendre cette affirmation de Marx: "l'accroissement du taux de profit dans une branche industrielle est dû au développement de la productivité du travail dans une autre." (Marx, in Vergopoulos, 1974: 147) L'unique façon de s'en sortir, c'est "de penser la productivité comme mouvement dépréciatif/revalorisant de tendance séculaire (...)" (Vergopoulos, 1974: 148)

Nous pensons qu'il est possible d'y arriver autrement, toujours en intégrant la composition organique du capital. En effet, Vergopoulos soutient que si l'on pense la productivité accrue comme une production moins chère (et il prend pour exemple le cas des matières premières), il n'y a aucune raison pour la baisse de la valeur des inputs de la branche formatrice ne détermine pas une baisse proportionnelle des outputs. C'est évidemment exact, mais c'est aussi incomplet. Supposons une branche A. qui produit des matières premières qui entrent dans la production des branches B. et C.. Advient une augmentation de la productivité dans le secteur A., ou suppose donc que la valeur du produit de A. va baisser et que cette baisse affectera la valeur du capital total (C + V) utilisé en B. et C.. Ce capital sera déprécié, mais la masse de plus-value produite

dans chaque branche peut ne pas être affectée. Dans un premier temps nous avons donc un taux de profit égal à $\frac{M (M1+M2+M3)}{C(C1+C2+3) + V (V1+V2+V3)}$. Dans le second, nous obtenons $\frac{M}{C + V - X}$, X représentant la baisse de valeur du capital social utilisé dans toutes les branches à la suite de l'accroissement de la productivité dans A. Une véritable formalisation de ce système s'avère difficile puisque chaque secteur constitue le marché de l'autre et que la production de chacun est nécessaire à l'autre. Le résultat est cependant très clair: il y aura une augmentation du taux moyen de profit résultant d'un accroissement de la productivité en A., mais affectant la valeur (à la baisse) du capital social total, sans affecter la masse de plus-value globale à distribuer.

Ce qui compte plus, selon Vergopoulos, c'est le rapport de valeurs entre les branches. Lorsqu'on veut penser la productivité dans un tel rapport, il faut s'intéresser non plus aux productivités elles-mêmes, mais à leurs accroissements différentiels. Avant de voir en quoi cela favorise l'agriculture, illustrons ce qui vient d'être dit.

Admettons deux secteurs, A et B, qui ont le rapport de valeurs suivant: 10A/10B. Si le premier décuple sa productivité et que le second la triple, nous aurons donc un nouveau rapport de valeurs 100A/30B. Or sous cette forme, l'échange est impossible, car il faut le maintien des proportions de l'échange initial pour maintenir l'équilibre du système machinique. Il y aura donc transfert des valeurs pour permettre l'échange:

$$\begin{array}{l} \text{A. } 100 - 35 = 65 = 1 = 10 \\ \text{B. } 30 + 35 = 65 = 1 = 10 \end{array}$$

On constate donc que le recul relatif du secteur B implique un transfert machinique en sa faveur. Il s'agit en fait d'un surprofit-prime de retard accordé à B. Si ce secteur est l'agriculture, vous avez là le mécanisme qui explique la rente: "Dans le système des prix de production, la rente est une forme de plus-value machinique que le marché distribue sanctionnant non le progrès, mais le retard relatif." (Vergopoulos, 1974: 151) Ce retard relatif de l'agriculture, résultat de la double contrainte de la loi des rendements décroissants et de la rigidité de l'offre de la terre et des produits agricoles, menace à long terme le développement rapide et le taux de profit des autres secteurs. Nous retrouvons donc cette concurrence entre l'agriculture et l'industrie dont nous parlions auparavant.

Résumons-nous brièvement avant de terminer l'étude de Vergopoulos. Dans son chapitre sur les prix de production et le système machinique, il dégage une première axiomatique, l'action spoliatrice du capital engagé, sans égard à la composition organique du capital. Pour y arriver, il doit cependant réintroduire ce facteur sans le mentionner. Dans la section que nous venons d'étudier, il dégage une seconde tendance: l'exigence d'équilibre machinique du système, nécessaire pour rétablir l'équilibre de l'échange. A ce propos, nous avons noté que la productivité accrue d'un secteur peut provoquer une hausse du taux moyen de profit si la masse de plus value sociale reste la même, pendant que le capital social total se déprécie. Qu'en est-il maintenant des effets du développement disproportionné des secteurs et de la prime de retard relatif que déduit Vergopoulos de son système? Tant que nous acceptons l'exigence machinique du système de Vergopoulos (i.e. la fermeture du système), nous devons conclure comme

lui à la nécessité du transfert "prime de retard" pour équilibrer le système. Mais il est possible également que ce système ne puisse être équilibré, c'est-à-dire que nous ayons affaire à une crise de surproduction: "La crise signifie l'existence d'un développement non proportionnel des deux secteurs et reflète la nécessité de ce développement non proportionnel." (Salama, Valier, 1973: 117) Puisque nous avons un système fermé à deux secteurs, on suppose que le secteur A. produit des biens de production et B. des biens consommation. Pour une discussion plus élaborée de ce problème, la contribution d'Ernest Mandel (1962) nous semble excellente. Contentons-nous ici de souligner l'absence de cette éventualité chez Vergopoulos, absence qui manifeste le caractère trop bien huilé du système machinique qu'il a élaboré.

2.6.4. La rente et la question paysanne

La disparition de la rente au 20ème siècle témoigne du triomphe de l'axiomatique du capital engagé et du développement d'une axiomatique du pillage: l'impérialisme.

Il s'agit maintenant de voir brièvement comment ce triomphe a été assuré.

A. Le développement de la petite propriété familiale, obtenu à la fois par la concurrence des produits agricoles étrangers et l'alourdissement des impôts de la grande propriété foncière. C'est généralement le but des réformes agraires qui, en liquidant l'absentéisme et le fermage, font disparaître et les gros propriétaires fonciers (donc, la spéculation possible sur le marché).

B. Ceci étant fait, il y a eu l'installation d'un dispositif pour capter le surprofit agricole (tel que nous l'avons défini auparavant): l'Etat se charge maintenant de fixer les prix des prix agricoles.

Les rapports de l'agriculture avec le M.P.C. peuvent se caractériser par les cinq points suivants:

1. L'intensivité du travail agricole subit une hausse constante, avec pour corrolaire, une tendance à l'abaissement des prix;
2. Le phénomène de l'endettement paysan, lié à cette intensification du travail qui exige des investissements toujours croissants;
3. Les lourdes charges fiscales imposées aux agriculteurs, assez remarquables en France selon Vergopoulos (Vergopoulos, 1974: 199);
4. L'intégration verticale, mécanisme par lequel les monopoles agro-alimentaires "orientent" la production des agriculteurs;
5. L'intervention gouvernementale, qui en contrôlant le flux des importations, oblige les exploitants à intensifier leur production.

2.6.5. Conclusion

Pour Vergopoulos, la "terre dans le système capitaliste se présente comme un élément de perversion: elle contraste nettement avec l'ensemble du système de biens et de facteurs économiques." (Vergopoulos, 1974: 263) Elle n'est pas librement extensible et reproductible, et le capital investi dans le sol doit faire face à la contrainte de la loi des rendements décroissants.

- Aussi, l'enjeu pour le M.P.C. n'est pas tant de faire disparaître la propriété foncière et la rente, mais de neutraliser les effets de cette

valorisation de la terre (et des produits agricoles) sur le marché. D'où le résultat paradoxal d'un capitalisme sans capitalistes dans l'agriculture, d'une agriculture socialisée de fait, avec cet avantage que le surprofit agricole ne va pas à l'Etat comme c'est le cas pour la nationalisation. De conclure Vergopoulos:

Les paysans travaillant sur les champs ne doivent être considérés que comme des salariés aux pièces ou à domicile, non pas de tel patron particulier, mais de l'ensemble impersonnel du système capitaliste en tant que tel. Le rapport entre agriculture et capitalisme est un rapport impersonnel, mécanique, qui consacre le caractère fonctionnel et non pas résiduel, de la difformité du corps social. (Vergopoulos, 1974: 268)

Nous avons déjà assez discuté du système mécanique de l'auteur pour affirmer qu'il n'est pas au point. Ce qui est malheureux, car la terre nous apparaît également être un élément de perversion dans le M.P.C., toutefois les mécanismes que Vergopoulos décrit comme étant propres au M.P.C. pour expliquer le surprofit agricole ne se sont pas révélés très résistants à la critique. Nous pensons qu'en conservant l'essentiel du système des prix de production chez Marx (de même que la détermination de la composition organique du capital), Vergopoulos aurait obtenu un résultat similaire beaucoup mieux fondé.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il semble bien que le cercle soit bouclé. Parti en guerre contre la thèse du développement du sous-développement, Rey affirmait: "le capitalisme a pour but final de détruire en tous les points du globe les modes de production, les rapports de production antérieurs, pour y substituer son propre mode de production, ses propres rapports de production;" (Rey, 1978: 10). Ce à quoi Vergopoulos a répondu en concluant qu'"on devrait déduire que plus le capitalisme agraire régresse et plus l'agriculture s'intègre au capital en général, et inversement." (Vergopoulos, 1974: 268) Mais nous aurions tort de croire que cette contradiction apparente mène à une impasse. La thèse de Vergopoulos n'implique pas un retour à la case de départ et certains points théoriques nous semblent acquis.

Les problèmes dans l'analyse de Marx

Déblayons d'abord la voie. La critique voulant que la rente absolue chez Marx soit toujours voisine de zéro repose sur des postulats douteux. S'il est vrai que la propriété purement juridique de la terre n'a aucune valeur du point de vue économique (puisque'elle n'est pas produite par du travail vivant), nous ne pouvons affirmer pour autant qu'une légère augmentation du prix des produits agricoles suffira à jeter sur le marché les terres moins fertiles retenues jusque là par les propriétaires fonciers. La conclusion inverse ne tient pas et cela, pour trois raisons: 1) elle suppose une concurrence entre propriétaires fonciers, supposition qui repose

sur l'attribution de comportements proprement capitalistes aux propriétaires fonciers; 2) elle suppose également l'absence d'une alliance de classe entre capitalistes agricoles et propriétaires fonciers; cette alliance, on le sait, a été pourtant nécessaire lors de l'accumulation primitive du capital et de l'expropriation des paysans; 3) elle ignore la valeur d'usage "affective", symbolique, de la terre pour le propriétaire foncier.

Les critiques de Marx se retrouvent sur un terrain beaucoup plus solide (situation différentielle ...) lorsqu'ils soulignent que l'existence d'une propriété foncière séparée de l'exploitation de la terre n'est pas inhérente au M.P.C.. Le maintien de la formule trinitaire chez Marx s'explique mal, et même pas du tout. Marx lui-même reconnaît que la propriété foncière "apparaît comme superflue et néfaste à un certain niveau du développement économique, même du point de vue de la production capitaliste." (Marx, 1976 B.: 571). Pourquoi persiste-t-il à dire dans ce cas qu'elle demeure une des "bases permanentes" du M.P.C.? Le moulinet de la double reproduction (reproduction des conditions techniques de production et des rapports sociaux de production) n'exige pas le maintien d'une propriété foncière séparée de l'exploitation, il nécessite seulement que la terre soit totalement appropriée (privativement ou par l'Etat). La reproduction peut donc être assurée autrement, sans rente.

Contingence et nécessité dans le M.P.C.

La plupart des tentatives de rénovation de la théorie de la rente foncière partent d'une critique non-fondée (la concurrence entre les propriétés foncières ramène la rente absolue à un niveau négligeable), mais

aboutissent à des conclusions qui s'imposent: la remise en cause du statut capitaliste de la propriété foncière. Le problème central devient donc le suivant: quel est le statut de la propriété foncière et de son expression économique, la rente absolue?

Première constatation: la propriété foncière n'est pas inhérente au M.P.C., mais elle ne constitue pas non plus un résidu autonome et isolé du mode de production féodal. Produit de l'articulation-transition pour certains, résultat du processus de soumission formelle pour d'autres, la propriété foncière s'inscrit dans un processus nécessaire (pendant un certain temps) à la reproduction du M.P.C., et en même temps, elle résiste à la pénétration du M.P.C.. La rente foncière constitue donc l'expression d'un rapport de production précapitaliste - mais utile au M.P.C. - entre propriétaires fonciers et producteurs directs. Cette définition pose cependant certains problèmes, puisqu'elle admet une productivité du travail des producteurs directs - presque - égale à celle des capitalistes oeuvrant sur les terrains les moins fertiles. Puisque la production capitaliste en agriculture amène une application des méthodes agronomiques scientifiques dans la culture, cette égalité nous semble improbable. Mais même cette critique est insuffisante. En effet, on peut penser que la productivité du-travail dans l'exploitation agricole capitaliste s'élève progressivement, si bien que la production des producteurs directs devient de moins en moins socialement nécessaire sur le marché, même si ces producteurs n'exigent pas le taux moyen de profit. De sorte que la rente absolue (le taux de la rente absolue) n'est plus fixée dans le secteur de la soumission formelle, mais dans celui de la soumission réelle. Vouloir expliquer la rente absolue par le maintien d'un rapport de production précapitaliste

entre propriétaires fonciers et producteurs directs, comme le font ces auteurs, c'est éviter le problème.

La rente foncière nous apparaît être le résultat d'un double monopole, un monopole "naturel" et un monopole historique. Le monopole "naturel", c'est évidemment l'offre rigide de la terre, résultat de son caractère per- vers dans la production capitaliste. En effet, la terre n'est pas librement extensible, ni reproductible, comme le sont (théoriquement) les autres facteurs qui entrent dans la production. L'autre monopole, historique celui-là, c'est la propriété foncière. Grâce au pouvoir de rétention qu'elle détient sur la terre, elle accentue la rigidité de l'offre des produits agricoles. Mais, comme le souligne Vergopoulos, "toutes ces qualités propres à la terre, souvent d'un caractère naturaliste, ne seraient pour le moins du monde intéressantes en elles-mêmes, si elles n'étaient pas valorisées par le marché. (...) Le point de départ du processus social de la formation du surprix agricole est l'excès durable de la demande sur l'offre des produits agricoles." (Vergopoulos, 1974: 144) Ce qui ne veut pas dire que la rente foncière est entièrement une possibilité de marché. Il s'agit de penser la rente foncière absolue comme résultat provenant de la conjonction des deux monopoles et de l'état du marché. Ce marché lui-même s'explique par l'urbanisation forcée qui accompagne le développement du M.P.C.. En ce sens, on peut dire de lui qu'il est un fait historique nécessaire.

Mieux encore, l'hypothèse d'une concurrence entre les propriétés foncières (que nous n'admettons pas, par ailleurs) ne modifie pas beaucoup ce schéma. Lorsque Vergopoulos affirme que Marx confond la grande et la

petite propriété foncière et qu'il raisonne sur la base de la première, le schéma de Marx n'est pas remis radicalement en question. Si cette concurrence existe, elle ne peut mener qu'à un résultat: la disparition de la petite propriété foncière. On peut croire que le petit propriétaire foncier affermera sa terre dès qu'une faible hausse du prix du marché agricole permettra au capitaliste agricole qui s'y installera de recevoir le profit moyen et de lui remettre une rente, puisqu'il s'agit là de l'unique revenu dont il peut disposer. Mais le grand propriétaire foncier, lui, s'il peut spéculer et exercer son pouvoir de rétention parce qu'il dispose d'autres revenus, peut également choisir de concurrencer le petit propriétaire foncier en louant ses terres quand elles ne rapportent pratiquement pas de rente, ce que ne peut se permettre le petit propriétaire foncier. La meilleure façon pour lui de s'en sortir consistera donc à capitaliser la rente, c'est-à-dire vendre sa terre, que le grand propriétaire foncier se fera un plaisir d'acheter pour consolider ainsi son monopole. Le petit propriétaire qui dispose d'un terrain plus fertile survivra bien sûr, puisqu'il empêche à la fois le loyer de la terre et le surprofit différentiel qui se constitue sans qu'il ne bouge un doigt.

Reste maintenant la question suivante: les mécanismes qui font naître la rente absolue sont-ils les mêmes qui produisent la rente de monopole? Si oui, doit-on maintenir la distinction ou simplement conclure à l'existence d'une rente unique? Pour la première question, aucun doute possible. La rente absolue comme la rente de monopole proviennent de ce double monopole naturel et historique déjà évoqué et du marché, ce dernier

devenant déterminant pour la rente de monopole. Mais il existe toutefois une différence, la rente absolue s'accapare en effet d'une plus-value produite dans l'agriculture, tandis que la rente de monopole constitue une ponction sur la plus-value produite dans l'industrie puisque le prix de marché dépasse la valeur des produits agricoles. Il nous semble donc utile de maintenir cette distinction qui souligne la nature différente de ces deux formes qui résultent pourtant des mêmes mécanismes. Lorsque la composition organique du capital investi dans l'agriculture rejoint celle de l'industrie, alors subsiste uniquement la rente de monopole.

Ici s'arrête cependant notre "parenté" avec Marx. En effet, si la rente foncière telle que nous l'avons décrite est "capitaliste", c'est uniquement parce qu'elle apparaît sur la base du M.P.C., pas parce qu'elle constitue une partie inhérente de ce dernier. Malgré les réserves que nous avons émises sur la démonstration de Vergopoulos, ses conclusions nous apparaissent justes: le M.P.C. se doit de neutraliser les effets de ce double monopole et le développement d'une agriculture réellement capitaliste ne peut être le développement du capitalisme agraire. Théoriquement et historiquement (cf. Vergopoulos, 1974: 182-218), nous ne pouvons que constater la nécessité pour le M.P.C. d'implanter un mode de production reposant sur des propriétaires exploitants qui fonctionnent dans des conditions qui rendent impossible la captation du surprofit agricole.

L'étude de la rente foncière nous invite donc, comme le souligne Samir Amin, "à nous transférer du plan du mode capitaliste à celui de l'histoire des formations sociales ..." (Amin, 1974: 26) Dans le cas qui nous occupe, le maintien de la propriété foncière et de la rente foncière

provient d'une alliance de classes entre propriétaires fonciers et capitalistes, alliance politique dont les effets économiques sont nécessaires au M.P.C.. Le démembrement ultérieur de la propriété foncière et la disparition subséquente de la rente sont également nécessaires au processus d'accumulation capitaliste. Une même nécessité, mais deux résultats fondamentalement différent, deux contingences historiques.

C'est pourquoi, lorsque Dechervoix et Thérêt demandent: 'Mais ce tout social, quel est-il? Est-ce un 'mode de production' ou une 'formation sociale'?' (Dechervoix et Thérêt, 1979: 59), nous serions tenté d'accepter la seconde alternative. Nous ne le ferons pas et nous nous contenterons de souligner que l'analyse de la rente foncière, pour utile qu'elle soit, est insuffisante pour trancher dans un sens ou dans l'autre.

Ce que nous savons de la rente foncière nous permet cependant d'affirmer que son développement (conditions d'apparition, flux, etc.) dans les pays du Tiers-Monde pose des problèmes très différents de ceux que nous avons traités. Notre analyse n'est pertinente que pour l'Europe féodale et les pays capitalistes développés. Si l'on en croit Amin, nous avons étudié non seulement un cas particulier, mais un cas exceptionnel: 'Nous avons proposé (...) l'hypothèse du caractère également exceptionnel - périphérique - du mode féodal dans la famille des modes tributaires, son caractère inachevé - l'absence d'une centralisation de la rente.' (Amin, 1974: 31) C'est mesurer la portée limitée de notre thèse et l'étendue des ramifications qu'il nous reste à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN, S., VERGOPOULOS, K.
1974 La question paysanne et le capitalisme, Paris, Anthropos.
- BEAUD, M.
1981 Histoire du capitalisme 1500-1980, Paris, Seuil.
- DECHERVOIX, M., THERET, B.
1979 Contribution à l'étude de la rente foncière urbaine, Paris, Mouton.
- DOSTALER, G.
1978 Valeur et prix, Histoire d'un débat, Montréal, coll. Intervention en économie politique, Presses universitaires de Grenoble, François Maspéro, Les presses de l'Université du Québec.
- DUMENIL, G.
1980 De la valeur aux prix de production, Paris, Economica.
- FAURE, C.
1978 Agriculture et capitalisme, Paris, coll. M⁸, Anthropos.
- GOLDSMITH, O.
1913 The deserted village, Boston, Houghton, Mifflin and Co.
- GUIGOU, J-L.
1982 La rente foncière: les théories et leur évolution depuis 1650, Paris, Economica.
- GUTELMAN, M.
1974 Structures et réformes agraires, Instruments pour l'analyse, Paris, François Maspéro.

- LIPIETZ, A.
1974 Le tribut foncier urbain, Paris, coll. documents et recherches d'économie et de socialisme, no. 6, François Maspéro.
- 1979 "Les mystères de la rente absolue", in Cahiers d'Economie Politique, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 21-36.
- MANDEL, E.
1962 Traité d'économie marxiste, Paris, coll. 10/13, René Julliard, 4 tomes.
- MARX, K.
1976 A. Théories sur la plus-value (livre IV du "Capital"), Paris, Editions Sociales, 3 tomes.
- 1976 B. Le Capital, Paris, Nouvelle Frontière, Editions Sociales, 5 livres.
- 1977 Contribution à la critique de l'économie politique, Paris, Editions Sociales.
- MASSARRAT, M.
1980 "The Energy Crisis", in P. Nore et T. Turner (eds.), Oil and Class Struggle, London, Zed Press, pp. 26-63.
- REY, P-P.
1978 Les alliances de classes, Paris, coll. "textes à l'appui", François Maspéro.
- SALAMA, P.
1975 Sur la valeur, Paris, coll. Petite Collection Maspéro, François Maspéro.
- SALAMA, P., VALIER, J.
1973 Une introduction à l'économie politique, Paris, Petite Collection Maspéro, François Maspéro.

VALIER, J.
1982

Une critique de l'économie politique, Paris, Petite
Collection Maspéro, François Maspéro, 2 volumes.

VERGOPOULOS, K., AMIN, S.
1974

La question paysanne et le capitalisme, Paris, Anthropos.